

C'est Jean Corbeil qui devra vendre Montréal



GILBERT LAVOIE

Oerikon ne se serait jamais installé à Saint-Jean si André Bissonnette n'avait pas été là au bon moment: Sainte-Flavie aurait perdu son Institut de recherche en océanologie si Monique Vézina n'avait été là pour bloquer Michel Côté qui favorisait Québec; le comté de Saint-Maurice n'aurait jamais eu son pare de la Mauricie et sa succursale du ministère du Revenu n'eût été de Jean Chrétien; Bell Hélicoptères ne serait pas venu à Mirabel si Marc Lalonde n'avait pas fait savoir à son collègue ontarien Ed Lumley que c'était au tour du Québec.

Les exemples sont nombreux et parfois malheureux. Jean Marchand a misérablement échoué dans sa tentative de créer de toutes pièces une industrie de l'automobile au Québec, avec la Manic. Marchand, comme André Bissonnette, Monique Vézina et les autres, préchait pour sa paroisse.

Depuis le remaniement ministériel de lundi, c'est l'ex-maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, qui prêchera pour la «grande paroisse» de Montréal au sein du cabinet.

Le défi est de taille. M. Corbeil doit d'abord se familiariser avec la machine fédérale et apprendre à diriger son ministère du Travail, une boîte très anglophone dont le travail quotidien se situe plutôt en retrait des grandes tractions sur le développement économique.

En principe, M. Corbeil a deux alliés naturels pour défendre Montréal au cabinet: Gerry Weiner, le nouveau secrétaire d'État, et Pierre Cadieux, le ministre des Affaires indiennes et du Grand Nord. Mais si M. Weiner s'implique autant dans les dossiers économiques qu'il l'a fait depuis qu'il est ministre, en 1986, il ne sera pas d'un grand secours. Quant à M. Cadieux, les Affaires indiennes et du Grand Nord l'amèneront plus souvent à Fort Simpson ou à Yellowknife qu'à la Chambre de commerce de Montréal.

A vrai dire, c'est surtout chez le président du Conseil du Trésor, M. Robert René de Cotret, que M. Corbeil sera le plus en mesure d'obtenir de l'aide pour Montréal. Familier avec les dossiers économiques, M. de Cotret siège au puissant comité des opérations, qui voit au quotidien des activités gouvernementales, et il préside le comité des politiques économiques. Il sera informé des dossiers importants et sera en mesure de prévenir les intérêts.

Ca sert à quoi un ministre?
Il y a quatre ans, les leaders de la communauté montréalaise ont sévèrement critiqué la faiblesse de la représentation montréalaise au sein du cabinet Mulroney.

Cette année, on se montre plus patient. «On connaît bien M. Corbeil, on l'a vu à l'oeuvre à la présidence de l'Union des municipalités. Ce sera un interlocuteur valable» explique le président du Conseil du patronat, M. Gylsain Dufour.

Même son de cloche à l'hotel de ville de Montréal. «Nous avons eu d'excellentes relations avec M. Corbeil. On aura là un interlocuteur de premier niveau» déclare le maire Jean Doré.

Mais tout le monde admet plus

ou moins ouvertement que la situation actuelle laisse grandement à désirer.

Les libéraux sont les plus critiques. «M. Corbeil ne siège même pas dans les comités importants du cabinet. Un ministre montréalais qui ne siège pas dans ces comités, c'est un eunuque» affirme un ancien ministre du cabinet Trudeau qui demande de taire son nom à cause de son emploi actuel.

Même les conservateurs reconnaissent que la situation actuelle n'est pas idéale: «La ou la faiblesse de la représentation montréalaise au cabinet fait une différence, c'est sur les très grands projets» explique un membre influent du PC à Montréal.

«Si le ministre des Transports vient des Prairies et qu'on lui demande de régler un problème de transports urbains à Montréal, il n'est pas sensible à ce genre de problème parce qu'il ne les connaît pas. Il va mettre le dossier de côté et le regarder avec réticence».

Gylsain Dufour abonde dans le même sens: «Lorsque ton ministre est de Montréal, c'est beaucoup plus facile. Au lieu de défendre TON dossier, c'est SON dossier». M. Dufour rappelle la bataille de Jean-Claude Malépart contre la fermeture de lits dans les hôpitaux.

Serge Joyal, qui a siégé au Conseil des ministres sous Pierre Elliott Trudeau, raconte que les ministres québécois se réunissaient le matin avant la réunion générale du cabinet pour préparer la logistique de leurs interventions sur les dossiers intéressant le Québec.

L'ancien secrétaire principal du premier ministre Mulroney, Bernard Roy, refuse de se laisser impressionner par les chiffres.

«Il est bien évident que les libéraux étaient plus nombreux au cabinet. Mais ce sont les faits qui comptent. Que l'on se rappelle la bataille pour l'adoption du projet de loi C-22 sur l'industrie pharmaceutique. Voilà un exemple qui démontre que malgré la faiblesse numérique de notre représentation à Montréal, le gouvernement s'est battu en faveur de Montréal».

«Les gens oublient que le premier ministre est du Québec, ajoute M. Roy. Lorsqu'il y a des dossiers importants, c'est un secret de polichinelle que M. Mulroney a les intérêts du Québec à coeur».

Pragmatique et diplomate, le maire Jean Doré signale que Montréal a fait élire de nouveaux députés «de qualité» qui sauront défendre ses intérêts.
Pourtant M. Doré devrait être le premier à connaître l'importance d'avoir des Montréalais parmi les titulaires des grands ministères. Sa chicane avec le ministre québécois des Transports, Marc Yvan Côté, sur les transports à Montréal, le lui rappelle à tous les jours. M. Côté est de Québec...

Mais M. Doré est philosophe. «Il faut toujours voir les choses à partir de là où l'on part et non par rapport à la situation idéale».

N'empêche que c'est avec l'albertain Harvie André que M. Doré devra dorénavant composer lorsqu'il voudra sensibiliser le ministre de l'Expansion industrielle et régionale aux enjeux montréalais, comme il le faisait aux trois mois avec M. Robert René de Cotret sous le cabinet différent. Ce ne sera certainement pas aussi facile, et ça se passera en anglais.



Brian Mulroney (premier ministre). Député de Charlevoix, 49 ans. Avocat. Diplômé de l'Université Saint-François-Xavier en Nouvelle-Écosse et de l'Université Laval. Exerce le droit chez Ogilvy Renault à Montréal. Membre de la commission Cliche. Président de la compagnie Iron Ore de 1977 à 1983. Marié, trois enfants.

Les ministres du Québec



Pierre Blais (solliciteur-général, min. d'État à l'Agriculture). Député de Bellechasse, 31 ans. Avocat. Diplômé de l'Université Laval. Marié, trois enfants.



Pierre Cadieux (Affaires indiennes et du Grand-Nord). Député de Vaudreuil, 40 ans. Baccalauréat Université de McGill. Avocat spécialisé dans la planification successorale. Marié, 3 enfants.



Robert René de Cotret (Conseil du Trésor). Député de Berthier-Montcalm, 44 ans. Économiste. Diplômé de l'Université d'Ottawa; MBA de McGill. Marié, trois enfants.



Marcel Masse (Communications). Député de Frontenac, 52 ans. Études à l'Université de Montréal, à l'Institut des sciences politiques de la Sorbonne, au City of London Coll. et à l'Institut européen d'administration des affaires. Ex-député et ministre à l'Assemblée nationale de 1966 à 1971. Administrateur chez Lavallin de 1974 à 1984. Marié, deux enfants.



Benoit Bouchard (Environnement). Député de Roberval, 48 ans. Professeur. Directeur général du CEGEP de Saint-Félicien de 1979 à 1984. Marié, trois enfants.



Jean Charest (min. d'État Jeunesse; Condition physique et Sport amateur; leader adjoint du gouvernement aux Communes). Député de Sherbrooke, 30 ans. Avocat. Diplômé de l'Université de Sherbrooke. Marié, un enfant.



Monique Landry (Relations extérieures). Député de Blainville-Doux-Montagnes, 51 ans. Administratrice. Vice-prés. et copropriétaire de Cordevin international. Mariée, quatre enfants.



Monique Vézina (min. d'État; Emploi et Immigration; Troisième âge). Député de Rimouski-Témiscouata, 53 ans. Administratrice. Conseil d'administration de la Fédération des Caisses populaires Desjardins et secrétaire du Conseil d'administration depuis 1977. Mariée, quatre enfants.



Lucien Bouchard (Environnement). Député de Lac-Saint-Jean, 49 ans. Avocat. Diplômé de l'Université Laval. Procureur en chef pendant la Commission Cliche. Ambassadeur en France de 1985 à 1988.



Jean Corbeil (Travail). Député d'Anjou-Rivière-des-Prairies, 55 ans. Ex-courtier d'assurance. Maire d'Anjou de 1973 à 1988; président de l'Union des municipalités de 1984 à 1986; président de la Fédération canadienne des municipalités en 87-88; président du Conseil de sécurité de la CUM de 1986-1988. Marié, quatre enfants.



Gilles Loiselle (min. d'État aux Finances). Député de Langlier, 59 ans. Baccalauréat es arts de l'Université Laval. Ex-délégué du Québec à Londres et à Rome. Ex-sous-ministre adjoint aux Affaires canadiennes puis aux Affaires culturelles du gouvernement du Québec en 1982 et 1983. Marié, deux enfants.



Gerry Weiner (secrétaire d'État, Multiculturalisme). Député de Dollard, 55 ans. Pharmacien. Université de Montréal et McGill. Ex-maire de Dollard-des-Ormeaux. Marié, deux enfants.

À l'heure de la reddition des comptes



GILLES PAQUIN

du bureau de La Presse
OTTAWA

Au lendemain des élections fédérales, Brian Mulroney se donnait deux mois de réflexion avant d'annoncer la composition de son nouveau cabinet. En relisant la liste des nominations annoncées cette semaine, on se demande bien pourquoi!

Bien sûr, comme le soulignait plus tôt notre collègue Lysiane Gagnon, il y en a pour tout le monde: pacifistes, féministes,

écologistes et quasiment tous les groupes importants de la société. Mais il n'y a rien d'étonnant dans cet exercice, c'est même devenu au fil des ans la formule classique du cabinet fédéral atteint d'obésité politique.

C'est d'ailleurs ce qui a fait passer de 22 à 40 le nombre de ministres fédéraux en partant de l'époque de John Diefenbaker à celle de Brian Mulroney première version. Le deuxième gouvernement Mulroney devait être plus mince, et selon les bruits entretenus par l'entourage du chef, donner l'exemple en matière de bonne gestion.

Contre toutes les attentes, le premier ministre s'est finalement entouré de 38 collègues au sein de son nouveau conseil. Le cabinet

compte un ministre de moins qu'avant, mais il s'enrichit cependant de trois comités de plus et celui qui était jusqu'ici le plus prestigieux, le comité des priorités et de la planification, passe de 17 à 19 membres.

On peut difficilement critiquer la création du nouveau comité d'examen des dépenses du cabinet, présidé par le premier ministre lui-même, mais on peut néanmoins s'interroger sur l'efficacité du lourd appareil qui l'entoure. Considérant sa taille, il regroupe maintenant la moitié du cabinet, le super comité des priorités et de la planification pourrait bien ne plus être qu'une instance de consultation de plus, après les réunions mensuelles de l'ensemble du cabinet et les rencontres hebdomadaires du caucus.

Pour les vieux routiers du parlement, tout indique que les décisions se prendront de plus en plus dans les comités restreints, notamment à celui qui est responsable de l'examen des dépenses et à celui des opérations. Pas étonnant qu'on retrouve dans ces deux instances les quatre mêmes têtes qui reviennent: le vice-premier ministre Dan Mazankowski, le ministre des Finances Michael Wilson, le président du Conseil du trésor Robert de Cotret et le ministre du Commerce extérieur John Crosbie.

On trouve également, dans au moins un de ces deux comités, certains des ministres en qui M. Mulroney a déjà manifesté une grande confiance tels que Lucien Bouchard, Lowell Murray, Barbara McDougall et Joe Clark. Ni

l'un, ni l'autre de ces comités ne compte plus de huit personnes.

C'est ce groupe restreint de ministres qui sera au centre des opérations en vue de réduire le déficit fédéral déjà évoqué comme l'un des problèmes les plus aigus de l'heure par M. Mulroney le jour de l'assermentation du nouveau cabinet.

Sous la gouverne du premier ministre, le comité de l'examen des dépenses devra scruter tous les projets des divers ministères et, au besoin, sabrer impitoyablement. C'est peut-être ce qui explique la participation de Harvie André, le ministre de l'Expansion industrielle et régionale — la machine à subventions des entreprises — et celle du titulaire de la Défense, Bill McKnight, héritier notamment du controversé pro-

gramme d'acquisition de sous-marins nucléaires.

L'objectif évident de cette nouvelle barrière est de séparer l'élaboration des politiques du cabinet du contrôle de la caisse. Après que les ministres responsables de chacun des ministères auront échafaudé des projets nouveaux et souvent coûteux, leurs collègues serre-freins les ramèneront à la dure règle de l'austérité. C'est, à tout le moins, l'hypothèse optimiste de Brian Mulroney.

Quelques jours après la formation de ce comité aux longs ciseaux, une note de service émanant du cercle restreint prévenait ministres et fonctionnaires que l'heure des restrictions budgétaires avait sonné. Après les dépenses libérales de la période électorale venait celle de la reddition des comptes.

S O L A N G E
CHAPUT-ROLLAND

Et tournons
la page...

se lit au rythme d'une conversation amicale où la logique de l'émotion l'emporte. Nous y rencontrons une femme sincère et attachante. À l'aube de ses soixante-dix ans, Solange Chaput-Rolland nous parle de la force de l'âge.

NOUVEAU

AUX ÉDITIONS
LIBRE
EXPRESSION

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Le retour du commis voyageur

Monsieur Robert Bourassa, qui n'est pas friand des voyages à l'étranger, est de retour du plus long voyage effectué par un premier ministre du Québec. Il a visité cinq pays d'Europe: l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Suisse et la Belgique.



Son voyage est presque passé inaperçu dans l'opinion publique tant en Europe qu'au Québec, sauf lorsqu'il a dû réagir aux nombreux événements importants survenus au Québec durant son absence, comme les rebondissements de l'incendie à Alliance Québec, les transactions impliquant Molson-O'Keefe, Power-Consol et Stones de Chicago, le Groupe Commerce, etc.

Au plan de l'image, le voyage du chef de gouvernement a été passablement terne sinon plat. Stratège politique, constamment préoccupé par la perception de son gouvernement lorsqu'il est à domicile, M. Bourassa semble perdre tous ses moyens quand il est «obligé» de discourir en Europe. Tapis rouge, drapeau fleurdelisé au mât des parlements européens, sortie sur les marches de l'Élysée, dépôt de gerbes ne lui vont pas très bien. D'ailleurs, il faut mal connaître M. Bourassa pour l'accuser d'être allé faire du «tourisme haute gamme» comme le lui reproche M. Jacques Parizeau qui en aurait davantage le style.

Au plan économique, le bilan n'est pas très reluisant, du moins à court terme. Le premier ministre a beau être confiant que des projets de l'ordre de un milliard de dollars ont été consolidés par son passage en terre européenne, il n'en reste pas moins qu'il est revenu bredouille de son périple comme commerçant itinérant.

Le projet d'amélioration de 300 \$ millions d'Ultramar à Saint-Romuald était déjà prévu; le groupe Weston a été forcé d'annoncer plus tôt que prévu un éventuel investissement de 50 \$ millions dans la région de Montréal; VAW a fait connaître son intérêt de participer à un projet d'aluminerie à Sept-Îles pour un montant de 400 \$ millions mais ceci faisait bien l'affaire du premier ministre pour forcer Reynolds à se brancher à ce sujet; le contrat des douze CL-215 du gouvernement français en faveur de Bombardier, au montant de 150 \$ millions, n'a pas abouti. Piètre récolte, surtout que la plupart des investissements étaient déjà destinés au Québec: on n'a fait que devancer l'annonce de ceux-ci.

Au plan politique, M. Bourassa a effectué un voyage qui pourra être profitable sous trois aspects:

1) confirmation des relations privilégiées entre la France et le Québec par une visite annuelle de l'un des deux premiers ministres au Québec ou en France et que M. Bourassa avait déjà retardé de six mois; première rencontre officielle d'un premier

ministre du Québec avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl; reprise de contact avec la Belgique qu'un premier ministre d'ici n'avait pas visitée officiellement depuis dix ans; rencontres utiles avec la première ministre Margaret Thatcher et le président de la Commission européenne Jacques Delors à l'approche de l'entrée en vigueur du Marché commun européen en 1992;

2) présentation du Québec comme porte d'entrée du marché nord-américain à peine quelques semaines après l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange canado-américain. C'est probablement à ce chapitre que le voyage sera le plus fructueux, à moyen et à long terme. Face à la puissance américaine, les Européens sont intéressés à se servir du Québec pour apprivoiser ce lucratif marché;

3) avancement souhaité des dossiers tant politiques qu'économiques, surtout au lendemain de l'adoption de la loi 178 qui a suscité plusieurs interrogations en France et en Angleterre notamment et auxquelles M. Bourassa a dû répondre. En outre, la présence d'un premier ministre connu pour ses intérêts avant tout économiques ne peut qu'aider à la progression des dossiers commerciaux et industriels préparés par les diverses délégations du Québec en Europe.

Bref, un voyage certainement décevant à première vue mais qui devrait rapporter des dividendes dans les mois à venir.

Claude MASSON

Le péché d'omission de Brian Mulroney

D'un jour à l'autre, on en apprend de plus en plus sur les mesures que le premier ministre Mulroney entend prendre pour couper les dépenses et réduire le déficit.

M. Mulroney a ainsi créé des comités spéciaux de contrôle, a émis des directives pour éliminer des chefs de cabinet, a suscité des rumeurs sur d'éventuelles coupures de personnel et a même enjoint ses ministres à accepter les compressions qui leur seraient imposées.

En soi, ces mesures sont souhaitables et montrent qu'enfin le gouvernement fédéral s'attaquera à un problème trop longtemps négligé.

Mais cette démarche soulève une question de fond sur la santé de notre démocratie. Les conservateurs sortent à peine d'une campagne électorale. Elle est si récente qu'ils n'ont même pas encore convoqué les Chambres.

Or, pendant cette longue campagne de sept semaines, le parti ministériel n'a jamais évoqué, même à mots couverts, qu'il songeait à serrer la vis. À plus forte raison, personne ne pouvait s'imaginer que l'on s'engagerait dans un authentique virage à 180 degrés, qu'on entrerait dans une ère d'austérité.

Il y a là quelque chose qui ressemble à une supercherie. Par définition, les ministres qui s'engagent sur la voie de l'austérité savaient, au moment des élections, qu'ils poseraient ces gestes quelques mois plus tard. Il ne s'agit pas en effet d'une nouvelle équipe, mais de ministres qui étaient déjà en poste avant les élections.

Bref, dans cette campagne, le premier ministre a caché ses intentions réelles à l'électorat. Il a sollicité un mandat sans préciser la façon dont il entendait gérer les affaires du pays. C'est inquiétant.

Mais hélas, ça se comprend. Les campagnes électorales sont là pour qu'un candidat plaise aux électeurs. On promet donc des cadeaux et on évite les questions les plus délicates. C'est ainsi que, cette fois-ci, M. Mulroney voulait soigneusement éviter le thème du libre-échange et vanter sa bonne gestion, sans insister, bien sûr, sur les problèmes budgétaires qui pointaient à l'horizon.

C'est un problème de fond. Pour diriger un pays, il faut être élu, et pour être élu, il faut éviter les questions déplorables, comme les compressions budgétaires et les hausses d'impôt. Si celles-ci sont nécessaires pour la santé d'un pays, c'est l'impasse, à moins de se taire et de commettre un péché d'omission. Et c'est ce qu'a fait M. Mulroney, rappelant du même coup que l'exercice du pouvoir et l'honnêteté intellectuelle ne sont pas toujours compatibles.

Alain DUBUC

Les surprises du nouveau missile

Assoupis depuis un certain temps, les milieux hostiles aux essais au Canada des missiles de croisière américains sont réveillés brutalement par l'annonce qu'Ottawa autorise des essais d'un type amélioré ou perfectionné de cet armement.

L'accord du Canada a été sollicité. Rien ne commandait une réponse affirmative. Elle a été donnée, assortie d'explications qui ne convaincront pas tout le monde.

Il n'y eut pas de débat en Chambre pour l'évidente raison que le Parlement ne siège pas. Diverses voix de l'opposition ont néanmoins fait connaître leur hostilité aux essais. Les arguments des libéraux offrirent plus d'intérêt si ce n'était pas sous leur gouvernement que la décision fut prise initialement de permettre aux États-Unis d'utiliser les vastes espaces glacés de l'Ouest canadien pour vérifier l'efficacité de leurs engins.

Le progrès ne s'arrête pas, et à la première génération (dite ALCM) succède un prototype amélioré (dit ACM). Il présente des caractéristiques qui pourront alimenter les débats entre experts. Contrairement à son ancêtre, il est difficile à détecter.

L'acquiescement du Canada peut être motivé par plusieurs considérations. Il y a sans doute la force des précédents. En outre, les Américains s'agacent facilement des scrupules de l'âme canadienne, de ce qu'ils appellent «réservations», qu'il ne faut pas traduire par «réservations» mais par réserves et hésitations. Un refus canadien aurait plutôt mal préfacé la visite imminente du président Bush dans la capitale fédérale.

Pour justifier la décision du gouvernement M. Joe Clark développera plusieurs arguments. Ils se résument par la formule populaire: y a rien là.

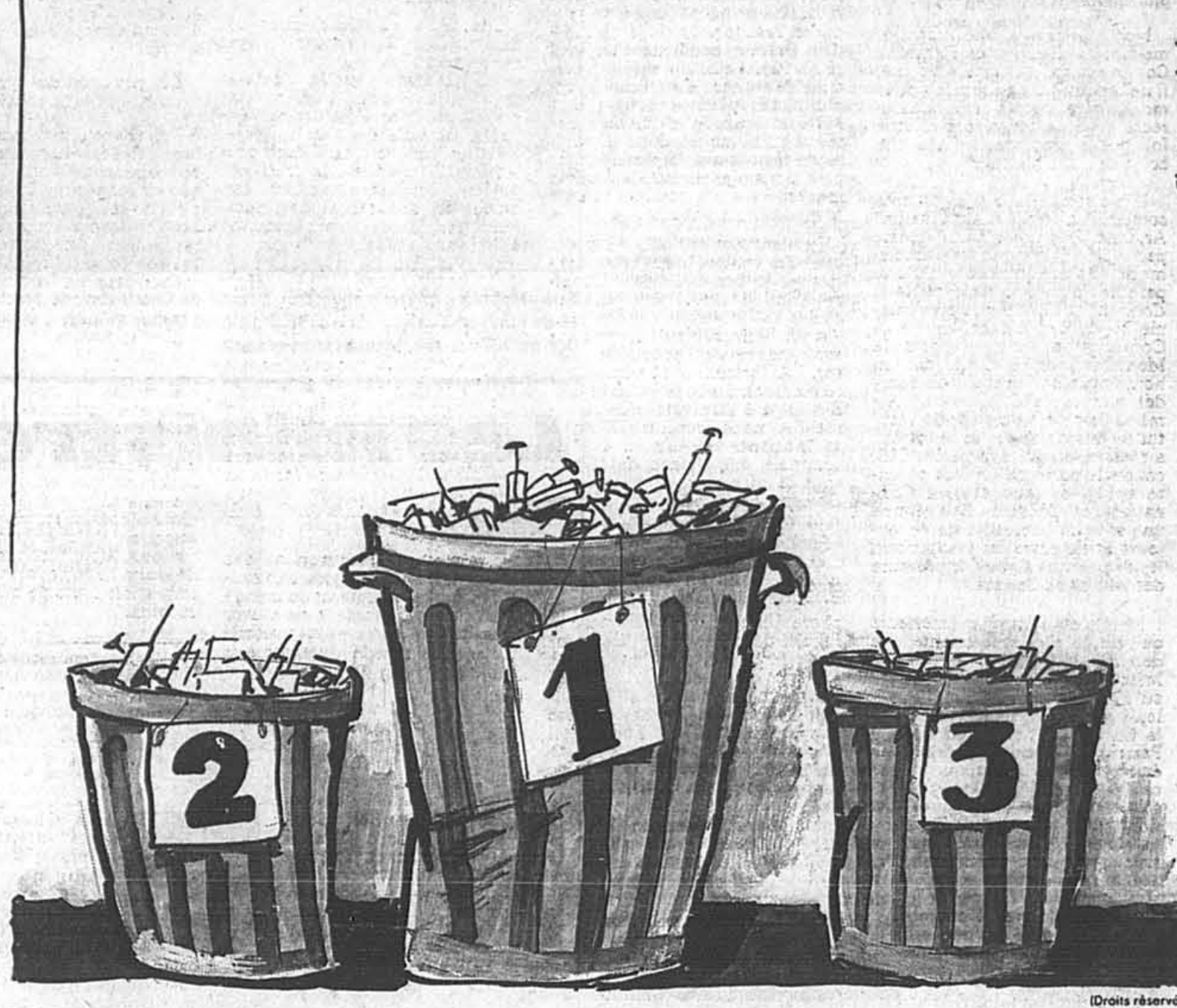
Le ministre des Affaires extérieures a voulu situer la décision canadienne dans le cadre des engagements du Canada envers l'OTAN. Cet argument exigerait un examen approfondi. Car s'il est valide, on est fondé à se demander si l'OTAN se sent concernée par la sécurité dans l'Arctique et si l'Organisation a une position vis-à-vis des propositions soviétiques concernant précisément l'Arctique.

Comment ne pas voir que le cruise, dans son édition revue, corrigée et améliorée, passe de nouveaux tests pendant que des lèvres est souhaité le succès de M. Gorbatchev, héraut de la détente.

Le territoire canadien est choisi pour les essais, parce qu'il offre beaucoup de ressemblances avec celui de l'URSS. Voilà qui va faire plaisir au Kremlin et rassurer les Russes. Un peu comme si on brûlait une immense effigie de M. Gorbatchev.

Un important colloque est annoncé pour la mi-février par l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationale sur un sujet qui divise l'opinion.

Guy CORMIER



(Droits réservés)

Une remarquable série télévisée sur l'histoire de la démocratie

MARCEL ADAM

Depuis un mois les deux réseaux de télévision de la Société Radio-Canada diffusent une remarquable série d'émissions intitulée *Démocraties (The Struggle for Democracy en anglais)*, diffusée chaque jeudi soir, à 9 h, sur le réseau français.

Le vieux routier de la télévision anglo-canadienne Patrick Watson, qui agit comme animateur sur les deux réseaux, a eu l'idée de cette série lors de la crise feilquiste d'octobre 1970. On se souvient que celle-ci a donné lieu à l'adoption de la loi des mesures de guerre et à l'emprisonnement sans procès de plusieurs centaines de Québécois. Ce geste du gouvernement fédéral, largement appuyé dans la population mais fort controversé chez les élites intellectuelles, avait fait mesurer à Watson la fragilité de la démocratie.

De là est né le projet d'une vaste enquête sur la démocratie.

C'était un pari risqué que d'entreprendre un projet aussi ambitieux (une enquête de près de trois ans, dans trente-trois pays, pour produire dix émissions d'une heure au coût de quelque dix millions de dollars). C'est un grand défi, en effet, que de retenir l'attention d'un vaste public, en prime time, pendant deux mois et demi, autour d'un sujet aussi galvaudé et peu engageant,

pour le commun des citoyens, que la démocratie?

Surtout qu'on n'a pas voulu en faire un aliment de nourrisson. Plusieurs écrivains et spécialistes de la question ayant participé à la confection du scénario et du texte, il en est sorti une oeuvre de vulgarisation qui n'arrondit pas trop les angles, puisqu'on a fait en sorte que sa valeur didactique soit celle du niveau des écoles secondaires (donc d'un calibre intellectuel sensiblement plus élevé que celui de la plupart des émissions de télévision).

La série est autrement moins racoleuse et prétentieuse que la tristement célèbre série *Le défi mondial*, dont le contenu, outre de manquer de rigueur, était totalement éclipsé par des effets spéciaux extrêmement encombrants, et la trop distrayante participation de Peter Ustinov.

Dans *Démocraties* on n'a fait aucun compromis qui eût eu pour effet de sacrifier à la cote d'écoute la valeur informative du documentaire.

Sans artifice technologique, armé de rien d'autre que de magnifiques images et de son remarquable talent de communicateur, Patrick Watson nous entraîne d'Athènes, berceau de la démocratie occidentale, à Philadelphie, lieu de naissance de la démocratie qui devait devenir en deux siècles le modèle d'une multitude de peuples en voie de démocratisation; nous faisant découvrir, chemin faisant, les applications diverses et souvent étonnantes de l'idée démocratique, de même que ses progrès et ses reculs.

Ignore si la série retient une forte proportion du vaste auditoire disponible à cette heure de grande écoute. Elle le



Patrick Watson

mériterait. Car il serait difficile de faire mieux dans le genre. On s'y instruit sans s'ennuyer. Grâce aux images qui sont souvent superbes; mais grâce surtout à Watson qui raconte avec intelligence, simplicité et juste la passion qu'il faut, l'histoire de la démocratie et les péripéties de son application multiforme selon les époques et les cultures. (Au surplus il confirme sa réputation d'interviewer sans pareil.)

Une émission d'information a beau être un modèle du genre et être animée par le meilleur communicateur qui soit, ça ne garantit pas le succès populaire. Surtout quand elle traite de questions abstraites. Il y a une vingtaine d'années Patrick Watson professait lui-même que la télévision n'est pas bonne dans la transmission d'idées. Il faut dire que dans cette série il réussit à faire mentir passablement cette affirmation. Les cotes d'écoute nous apprendront s'il a gagné ou perdu son audacieux pari.

La série en français n'est pas en tout point semblable à son pendant anglais. D'abord Wat-

son est accompagné occasionnellement de Robert Guy Scully qui lui donne pour ainsi dire la réplique. Ensuite la deuxième émission n'avait pas son équivalent en anglais, elle qui portait sur la Révolution française, l'émergence de la démocratie dans le Bas-Canada et son évolution jusqu'à nos jours.

Je comprends que les producteurs de l'émission aient jugé bon d'associer à Watson l'étoile montante de la télévision québécoise dans les émissions d'affaires publiques.

Je comprends moins que ce dernier ait accepté de jouer ce rôle secondaire. Il est un peu gênant de voir celui qui s'est révélé un interviewer d'un calibre approchant celui de Watson, jouer auprès de ce dernier le modeste rôle de faire-valoir du grand maître des démocrates.

Dans l'émission destinée à la consommation québécoise, l'importance accordée au rôle joué par Lise Payette et la revue féministe *La vie en rose* dans la société québécoise, m'a quelque peu dérouter. Je reconnais sans peine tout ce que l'une et l'autre ont fait pour la cause des femmes. Mais je vois mal en quoi la progression de l'idée féministe témoigne mieux du développement de notre démocratie que, disons, le mouvement syndical, le mouvement coopératif, le mouvement écologique, la loi sur le financement des partis politiques et autres grands accomplissements sociaux.

Cette insistance sur le mouvement féministe me semblait d'autant plus insolite qu'en matière de promotion de la femme les gouvernements ont souvent précédé l'évolution des mœurs.

Gilles 4/12/89

Opinions

L'Institut Armand Frappier: un symbole

JACQUES DUFRESNE
collaboration spéciale

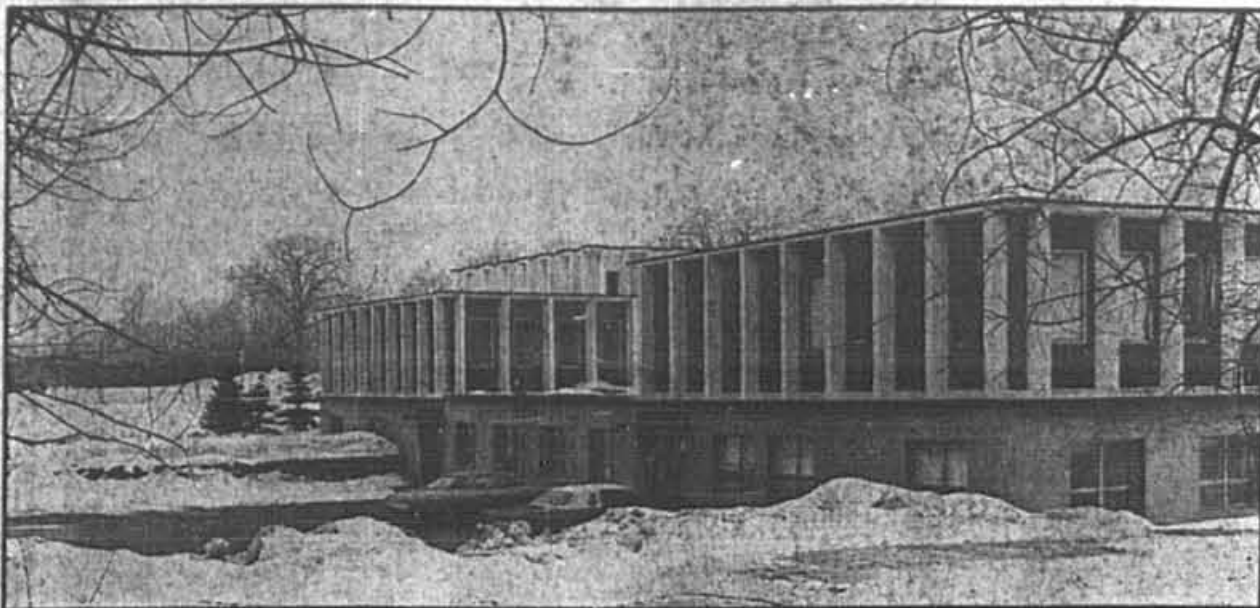
L'Institut Armand Frappier, le premier de nos centres de recherche fondamentale en médecine, est l'équivalent au Québec, toutes proportions gardées, de l'Institut Pasteur à Paris et de l'Institut Rockefeller à New York. On ne laisse pas mourir une telle institution sans avoir pris en considération tous les aspects de la question.

Ce sont les aspects symboliques et historiques qui retiendront mon attention. Le hasard a voulu que je lise un excellent ouvrage sur l'histoire des sciences au Québec⁽¹⁾, le premier du genre, au moment précis où le débat sur l'Institut Armand Frappier a commencé.

Notre peuple a une histoire, mais hélas! il a peu de mémoire. Contrairement à ce qu'il s'est juré, il ne se souvient pas. Je refais pour mon propre compte cette douloureuse prise de conscience chaque fois que je découvre une nouvelle bricole de notre histoire.

Il me semble que si nous nous souvenions, le débat sur l'Institut Armand Frappier n'aurait même pas eu lieu. Il n'aurait tout simplement pas été pensable qu'une pareille institution soit cédée à Connaught. C'est à peu près comme si on décidait de mettre la Commission des transports de Montréal sous la tutelle de son homologue de Toronto. Au cours des années 1960, l'Institut Armand Frappier, alors appelé Institut de microbiologie de Montréal, a réussi à produire le vaccin Salk contre la poliomyélite tout de suite après les laboratoires Connaught de Toronto. Cela donne une idée de la rivalité qui a toujours existé entre ces institutions, les deux seules à pouvoir produire des vaccins au Canada.

Mais c'est l'histoire antérieure qui est la plus intéressante. Au début du siècle, c'est de maladies infectieuses qu'on mourait surtout au Québec, comme partout ailleurs dans le monde occidental. À la fin du XIX^e siècle en Europe, Pasteur et Koch ont clairement établi que les infections étaient causées par des bactéries et favorisées par la misère, la mauvaise nourriture, le manque d'hygiène. La médecine moderne venait de naître. Au Québec, cette médecine



moderne n'existait alors qu'à l'Université McGill. Les premiers médecins francophones à se rendre en France pour étudier à l'Institut Pasteur partirent d'ici vers 1890. Parmi eux il y avait un certain Téléphore Parizeau. Quarante ans plus tard, le jeune Armand Frappier fabriquera des vaccins à Montréal. C'est un développement assez impressionnant pour nous rappeler que le Québec moderne n'a pas commencé avec la révolution tranquille.

Pendant des années, il n'y eut que deux francophones aptes à enseigner la bactériologie à Montréal. En 1931, celui qui détenait la chaire à l'Université de Montréal, Arthur Bernier, meurt et celui qui avait été pressenti pour le remplacer, J.A. Breton, tombe malade à ce moment. Est-ce la fin de la bactériologie à l'Université de Montréal? Armand Frappier a 27 ans à ce moment. Médecin, il a aussi complété une licence de chimie sous la direction du professeur Georges Baril, celui qui a signé tant d'articles intéressants dans l'*Encyclopédie de la jeunesse*.

Voyant qu'une porte s'ouvre du côté de la bactériologie, le jeune Frappier offre ses services à Téléphore Parizeau, alors doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il est accueilli à bras ouverts, mais il doit d'abord parfaire sa formation. Il ira étudier à l'hôpital de Rochester grâce à une bourse de la Fondation Rockefeller, puis ensuite à l'Institut Pasteur de Paris. Admirez au passage cette persévérance dans l'effort à une époque où les laïcs ayant choisi d'enseigner à l'université devaient cumuler deux ou trois tâches pour obtenir un re-

venu leur permettant de faire vivre une famille.

Dès 1936, au département de bactériologie, une équipe dirigée par Armand Frappier travaille sur le BCG, le fameux vaccin contre la tuberculose dont l'efficacité n'avait pas encore été démontrée. Parmi les collaborateurs de Frappier, un bénévole sans diplôme: Adrien G. Borduas, le frère du peintre. Borduas poursuivra des études en sciences et deviendra l'un des pionniers de l'immunochimie au Canada.

Vint l'Institut de microbiologie, mais d'abord la politique. Comment l'éviter? Armand Frappier avait parmi ses proches des amis de Duplessis, le plus influent d'entre eux étant le docteur Georges Préfontaine. Dans ce groupe de pression, il y a aussi Armand Dupuis des magasins Dupuis Frères, et le journaliste Louis Dupire, du Devoir. Duplessis trouvera 75 000 \$ et l'Institut sera fondé en 1938 juste avant la guerre, laquelle fera pleuvoir les fonds du Fédéral. Le succès viendra.

L'histoire recommence: des hommes politiques, des universitaires, des représentants du monde des affaires s'efforcent de sauver l'Institut qui a fêté — bien discrètement — son 50^e anniversaire l'an dernier. Dans le groupe des sauveteurs on retrouve deux acteurs qui n'étaient pas présents en 1938: des représentants du monde syndical et des sociétés financières de l'État. Il se trouve d'autre part que le ministre responsable du dossier est un ancien directeur du journal de Louis Dupire.

Il y a des situations-limites où une collectivité doit savoir se dé-

faire de certains symboles de son progrès. À en juger par les témoignages d'experts, l'Institut Armand Frappier n'a pas atteint cette limite.

L'importance du symbole doit donc être prise en considération.

Puisque seul le langage des dollars est actuellement entendu, peut-être convient-il de rappeler que les grands symboles d'une société ne sont pas à négliger sur ce plan. Personne ne niera l'importance dans une collectivité de grands fondateurs comme Armand Frappier, Jacques Genest, à qui nous devons l'Institut de recherche clinique, Paul David, à qui nous devons l'Institut de cardiologie. Quand les grands symboles du succès disparaissent d'une collectivité, le moral des fondateurs en puissance est secrètement miné et c'est toute la collectivité qui y perd à la longue, même sur le plan financier. Le progrès d'une société est un fragile équilibre entre la mémoire et l'imagination, entre la conservation des symboles essentiels et les nécessaires innovations. Une fois les symboles détruits, l'innovation devient impossible faute de modèles et de mobiles.

(1) Lic Chartrand, Raymond Duchesne, Yves Gingras, Boreal Express, Montréal 1987.

Jugement de Fernand Seguin sur ce livre: «Les auteurs ont l'immense mérite d'avoir rassemblé une documentation abondante, jusqu'alors dispersée dans des publications éparées, et d'en avoir effectué une analyse lucide et nuancée. Leur ouvrage est indispensable à quiconque désire connaître l'évolution de la culture scientifique au Québec, depuis les débuts de la colonisation jusqu'à l'époque contemporaine».



Lysiane Gagnon

Le grand malade

Il y a des jours où j'ai l'impression de travailler dans un hôpital. Artisans et leaders de l'opinion publique sont en quelque sorte devenus préposés aux soins intensifs, au chevet d'un grand malade: le Québec français.

Installés à demeure autour du grabat, nous y allons de nos plus sombres pronostics: «Ses jours sont comptés... Il ne passera pas l'hiver...».

L'état du grand malade fait même les manchettes en Europe, où le docteur-en-chef, Robert Bourassa, est allé expliquer que le Québec français souffre d'insécurité culturelle aiguë, d'où la nécessité de lui prodiguer tous les soins réservés aux organismes les plus fragiles: vitamines, calcium, bouillotte et soupe au poulet, et surtout ne jamais sortir sans écharpe et sans parapluie, ne pas parler aux étrangers, fermer sa porte à clé et rester autant que possible blotti au coin du feu en attendant le pire.

Au départ, on avait cru que le malade ne souffrait que de maladie mentale. Le premier diagnostic ayant été posé par un psychiatre, le Dr Laurin, le mal n'était, croyait-on, que dans la tête: le Québec français souffrait d'aliénation et des syndromes psychologiques propres aux peuples colonisés. C'était grave, évidemment, mais pas incurable.

Par la suite, cependant, selon le schéma classique de la psychosomatique, le mal se serait transféré au corps. Le Québec français, envahi par mille et un microbes, poignardé de toutes parts et menacé des pires maladies, voire de l'extinction totale, titube, déclin, drapé dans son insécurité culturelle comme dans un linceul, tragiquement amaigri. Son poids démographique baisse à vue d'oeil. D'ici peu, prédit-on, il ne lui restera que la peau et les os, après quoi ce qui restera du squelette ira rejoindre les restes des Franco-Américains de Woonsocket, au son nostalgique de la musique cajun.

Aux dernières nouvelles, l'état du malade s'était encore empiré. Il en serait aujourd'hui au stade terminal. Lâchons le mot, le Québec français a attrapé le sida. Il n'est même plus séro-positif. Le voici carrément sidatique. Au premier courant d'air, ce sera la pneumonie, et puis oups, terminé!

Je n'invente rien. Le dernier diagnostic apocalyptique, concernant l'état du Québec français, vient de Lise Payette, qui a rejoint une autre ancienne ministre, Monique Bégin, dans le camp morose des grandes pythies obsédées par les MTS. L'automne dernier, Mme Bégin annonçait que le libre-échange nous apporterait le sida. Cette semaine, Mme Payette, présidente au lancement d'un film de l'ONF sur le destin que nous préparons les effets conjugués de la dénatalité et de l'immigration (destin catastrophique, qui se résume en un mot: «Disparaitre!»), Mme Payette résumait ainsi la situation: «C'est comme si on apprenait au peuple québécois qu'il est atteint du sida.»

Pour atténuer le coup, elle y allait toutefois d'une petite note optimiste: «On se dit que même si la maladie est fatale, il se pourrait qu'on trouve un remède d'ici l'an 2020.»

Angoisse. Qu'est-ce qui va arriver en 2020? Cinq millions (ou à peu près) de Québécois francophones seront-ils carrément effacés de la surface de la planète? Mais comment serait-ce possible? Ce n'est pas si facile comme opération. Les nazis ont eu toutes les peines du monde à disposer de six millions de Juifs, et les Turcs, malgré des efforts soutenus, n'ont pas réussi à faire disparaître plus d'un million et demi d'Arméniens!

Je vous rappelle que l'an 2020 n'est qu'à 31 ans d'ici. Dans 31 ans, même moi, qui ne suis pas née de la dernière pluie, je devrais, normalement, être encore de ce monde. La grande majorité de mes contemporains également, ce qui fait beaucoup de monde étant donné que les baby-boomers constituent la génération la plus nombreuse. Ajoutez à cela tous ceux qui suivent — quand même un fort bon groupe... Se pourrait-il que nous perdions tous notre langue d'ici à l'an 2020?

Angoisse. Que prévoir pour l'an 2020? Mme Payette prédit l'extinction, mais chacun a sa propre version de l'Apocalypse. M. William Johnson, de la Gazette, fixe au contraire à l'année 2013 l'accession du Québec à l'indépendance. Que conclure? Serons-nous, dans 31 ans, au dernier stade de la louisianisation, ou bien en train de jouer vigoureusement des coudes à l'ONU?

Depuis quelques mois, il s'est produit un phénomène assez curieux. Le Québec de 1989, où, selon tous les faits vérifiés et toutes les statistiques connues, le français ne s'est jamais aussi bien porté (sous l'angle quantitatif en tout cas), le Québec de la Caisse de dépôt, de Lavalin et de Provigo, le Québec de Vigneault et de Marjo, le Québec des HEC, des best-sellers et des success stories, bref le Québec de 1989, qui a plutôt le vent dans les voiles et qui est l'un des territoires les plus dynamiques en Amérique, se serait tout d'un coup transformé en un misérable petit lopin de terre où se traîne un peuple agonisant.

Le bal a commencé, si je ne m'abuse, avec l'opération de marketing qui a lancé les «Tisserands du pouvoir». On a accroché le public en exploitant au maximum la corde ultra-sensible de la langue. Sans rire, tout un chacun s'est mis à comparer le sort qui guette le Québec instruit des années 90, où les francophones détiennent le pouvoir absolu dans toutes les institutions publiques et privées, à celui de cette petite communauté de pauvres travailleurs illettrés et sans défense, exploités par le patronat et dominés par le clergé... qui étaient au surplus des immigrants! (Quoi d'étonnant à ce qu'ils se soient assimilés? Y a-t-il une seule communauté immigrante, aux États-Unis, qui ne soit pas passée par là? N'est-ce pas, du reste, le sort normal des immigrants que de s'assimiler, en deux ou trois générations, à la culture dominante? Les Québécois francophones sont-ils des immigrants au Québec?)

L'histoire de cette hémorragie est une triste histoire, certes, mais il faut vraiment avoir perdu le sens des proportions pour croire que la saga de Woonsocket reflète le Québec d'aujourd'hui.

À la faveur de la crise de l'affichage, le bal a repris de plus belle, et l'inflation verbale a connu des sommets inédits. De l'«insécurité», nous sommes passés à «génocide», le mot se retrouvant jusque sous la plume d'un chroniqueur aussi peu hystérique que Laurent Laplante. Et du génocide, on est maintenant rendu au sida.

Non, mais vraiment! S'il y en a qui le problème de la dénatalité angloise au point de les empêcher de dormir, pourquoi diable ne profitent-ils pas de ces heures d'insomnie pour contribuer, justement, à accroître le taux de la natalité?

Porno pour petit écran

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

Le progrès n'a pas de limite! Pensons au dénoyauter d'olives, au trouver de clés magnétique, à l'interrupteur de feux de circulation pour piétons... Tous ces inestimables machins qui nous rendent la vie plus agréable! Et à cette liste qui ne cesse de s'allonger, il faut désormais ajouter: les jeux pornographiques informatisés.

Ces nouveaux jeux sont apparus aux États-Unis il y a trois ans. Adaptables sur des ordinateurs Macintosh, on en compte plusieurs à l'heure actuelle dont le controversé MacPlaymate. Classé X, MacPlaymate a provoqué la colère de féministes américaines, pour ne rien dire de Apple, la compagnie derrière le Macintosh, qui n'aime pas, elle, voir son nom prêté à toutes les sauces.

À quoi peut ressembler ce jeu? D'abord, à un écran tout barbouillé de noir, décoré de fausses colonnes grecques, et à une voix d'outre-tombe susurrant MacPlaymate, Mac-Play-mate... (On jurerait le début d'un film d'horreur des années 40). Puis, à l'esquisse d'une fille à demi couchée, habillée modestement mais les jambes exagérément écartées et les yeux dans la graisse de bines. Un petit encadré dit: «Bonjour. Je m'appelle Maxie. Peut-on commencer?»

Si vous avez le malheur de dire non, Maxie — une grande noire aux allures de Cléopâtre — vous répondra: «Je ne peux pas dire que ça été terriblement excitant. Ciao». Aussi bien dire tout de suite que ce jeu n'est pas pour les timides ou les hésitants. Mieux vaut peser OK et en avoir pour son argent (80\$ US très exactement, le

prix de ce nouveau divertissement).

Vous pouvez vous déshabiller Maxie — par petite flèche Macintosh interposée — alors qu'elle fait des drôles de bruits avec sa bouche, qui d'ailleurs bouge sans arrêt. Ce n'est pas tout ce qui bouge chez Maxie. Une fois flambant nue, ses seins frétilent et sa main est très occupée... ailleurs. Et puis, si vous êtes très habile dans la manipulation des sex toys (vibrateurs et godemichés fournis sur l'écran), qui sait, vous aurez peut-être droit à un jeu de genoux impressionnant?...

Félicitations. C'est le signe que vous avez réussi à déclencher l'orgasme chez Maxie. Après tout, même chez Maxie, ce n'est pas si simple. Il y a d'ailleurs un petit paragraphe à ce sujet parmi les explications fournies au début: *Les «sex toys» peuvent se perdre à l'intérieur de Maxie. Ne paniquez pas. Déclenchez le contrôle et fouillez le terrain.* (Le terrain?)

Mais ce n'est pas tout. Maxie se déguise pour vous en bonniche, en infirmière ou en religieuse, au choix. Ce qui ne change rien à son emploi du temps, rassurez-vous. Elle continue à se masturber allègrement, lançant parfois un *Oh, yeah* bien senti. Seulement, vous avez droit maintenant à des bas-jarretelles, soulèvements à talons hauts et petite capine assortie. Et finalement, la cerise... Maxie en esclave! Les poignets croisés et ligotés au-dessus de la tête, la bouche bâillonnée et les chevilles menottées, Maxie ne dit plus rien, ne bouge, plus (sauf, bien sûr, ses seins)... Elle est à vous.

Évidemment, on se lasse bien vite de Maxie. Ce n'est pas moi qui le dit. C'est Richard Brandow, l'expert du Club Mac à Montréal (le Club a fermé ses portes en juin 88). «À Montréal, MacPlaymate a marché fort pendant un mois. Ensuite, les gens voulaient... autre chose», explique-t-il. L'auteur de MacPlaymate, le pirate d'informa-

tion et dessinateur californien, Michael Saenz, a quand bien même vendu 2000 copies (tout ce qu'il avait, en fait) en l'espace d'une heure au Salon de l'Informatique de San Francisco en 86. Selon M. Brandow, il y aurait présentement, 200 000 copies (copiées) en circulation.

Tous les logiciels pornos suivent d'ailleurs le même itinéraire. 1) Un génie-créateur se présente à un Salon de l'Informatique, ses logiciels pornos sous le bras. 2) Quelques personnes bien intentionnées s'offusquent, mais pas trop. 3) Les copies se vendent comme des petits pains chauds. 4) Les copies se multiplient parmi les usagers qui deviennent, avec les réseaux informatiques, les seuls distributeurs (inutile, donc, de commander MacPlaymate chez votre marchand de logiciels, il ne l'a pas). 5) Le jeu vite épuisé à la maison, on en fait le gag du bureau, substituant, par exemple, l'ineffable Maxie pour votre traitement de textes. Ha-ha.

Mais drôle et inoffensif tout ça, ou pas? Il y a certainement une part de jeu, d'espièglerie et même d'humour dans ces nouveaux logiciels à la mode. Tout au bas des explications fournies par MacPlaymate, par exemple, on peut lire: *Avvertissement: L'usage excessif de ce programme peut rendre fou ou aveugle.* (Un clin d'oeil aux mises en garde, jadis, contre la masturbation). Et le dernier cri en porno informatisée, la série des *Smut Stack* (en français: Tas de Cochonneries), offre un petit attrait supplémentaire avec ses logiciels. *Smut Stack II*, par exemple, offre un condom, *Smut Stack III*, un «grattez et sentez» et *Smut Stack IV* des lunettes 3-D (tridimensionnelles).

Ce qui est moins drôle, par contre, c'est la mentalité de fond de garde-robe qui inspire ces jeux. Rien n'illustre mieux cette mentalité que le bouton de *panique*, atout indispensable des logiciels

pornos. Ce bouton fait disparaître l'image, lui substituant une liste d'adresses ou une colonne de chiffres. Du travail fort sérieux qui laisse croire au patron, ou à votre femme, que vous êtes à votre affaire!

Ce genre de truc perpétue l'idée que le sexe, dans le fond, c'est cochon. Ça se fait dans le noir, en cachette et vite. En un mot, c'est *cheap*. C'est ce qui distingue, après tout, la pornographie de l'érotisme, et ces jeux n'en sont pas exempts. Et puis, et c'est plus grave, la misogynie. Maxie a beau n'être qu'un dessin, ça frôle la propagande haineuse (envers les femmes) que de la voir soudainement ligotée et bâillonnée. Et ça, c'est jamais drôle.

Personnellement, je ne trouve pas jo-jo non plus l'anecdote que m'a contée Richard Brandow. Robin Williams, le célèbre auteur américain, aurait acheté deux MacPlaymates au Salon de l'Informatique de San Francisco: un pour lui et un pour son fils... de un an. C'est dire que ça marche, ces jeux pornos, et à tout âge!

Mais surtout, il y a une prolifération de ce type de porno qui laisse songeuse. À l'heure actuelle, il y a quatre fois plus de photos pornos sur les réseaux informatiques que tout autre matériel présentement disponible. «C'est complètement ridicule», dit Richard Brandow, mais c'est comme ça. C'est très en demande.

Non seulement il y a toujours plus de porno, elle est de plus en plus sophistiquée. La porno en trois dimensions et la «digitalisation» — procédé qui reproduit une photo sur votre écran tout en permettant le mouvement — sont à nos portes, m'assure le guru montréalais de l'informatique. Or vous pourrez bientôt prendre la tête d'un politicien particulièrement détestable, le mettre sur un corps nu et... l'envoyer en l'air!

Vive le progrès, c'est bien ce que je disais.

Coup de tonnerre dans le ciel de Berlin-Ouest



GILBERT GRAND

La percée aussi spectaculaire qu'inattendue de l'extrême droite (7,5 p. cent des voix, 11 députés) aux élections de Berlin-Ouest a résonné dimanche soir comme un coup de tonnerre et provoqué, dans le paysage politique ouest-allemand, une onde de choc aux effets imprévisibles.

Des milliers de personnes défilant aux cris de « Nazis dehors » à Berlin et Nuremberg, des états-majors politiques consternés par la défaite et inquiets de la résurgence d'un courant qui réveille les fantômes du passé. L'entrée au Sénat berlinois et, par conséquent, dès l'an prochain au Bundestag, de députés du xénophobe Parti des Républicains n'a laissé personne indifférent.

D'autant qu'elle est allée de pair avec une cuisante défaite de la coalition sortante: les chrétiens-démocrates (CDU) perdant la majorité avec un recul de neuf points (37,8 p. cent), alors que leurs alliés libéraux (FDP) disparaissent, incapables de franchir la barre fatidique des cinq p. cent (3,9). A gauche, par contre, les sociaux-démocrates progressaient de cinq points (37,3) et la Liste Alternative (écologistes) raflait 11,8 p. cent des voix en demandant le départ des forces alliées de Berlin!

Extrême droite ou conservateurs de droite

Mais qui sont ces Républicains qui font si peur? Leur parti a été créé en 1983 par des représentants de la droite bavaroise, à l'instigation du député Franz Handlos, pour protester contre le président de la CSU (Union chrétienne-sociale), Franz Josef Strauss, qui avait joué alors un rôle déterminant dans l'attribution d'un prêt d'un milliard de marks à l'Allemagne de l'Est.

Depuis 1985, leur président est un « patriote pur et dur », Franz Schoenhuber, 66 ans, ancien officier de la Waffen SS et instructeur de la Légion Charlemaigne. La publication de ses souvenirs de guerre intitulés *J'en étais* avait fait scandale en 1981, la presse parlant « d'inadmissible apologie avec des excès de mauvais goût » et il dut quitter la radio-télévision bavaroise où il était journaliste.

Le parti affirme compter maintenant quelque 9 000 membres, dont 5 000 en Bavière et 700 seulement à Berlin. Lors des élections régionales bavaroises de 1986, il avait recueilli plus de 5 p. cent des voix. Bien qu'allié au parti néonazi NPD, il obtint un score identique au Bade-Wurtemberg en mars 1988.

Plus habile que les groupuscules néonazis qui végètent depuis leurs derniers succès entre 1966-69, le Parti des républicains proclame, à l'art. 1 de ses statuts, sa fidélité à la Constitution de la RFA, empêchant ainsi la mise en marche d'une procédure d'interdiction.

Contestant l'étiquette d'extrême droite, Schoenhuber se définit plutôt comme « conservateur de droite », défenseur des « valeurs allemandes » et d'un « patriotisme purifié ». Il revendique ainsi Berlin comme la capitale de l'Allemagne réunifiée, refuse de reconnaître la RDA et fait



Des milliers de personnes ont défilé dans les rues de Berlin en scandant « Nazis dehors », inquiètes de la résurgence d'un courant qui réveille les fantômes du passé.

de la préférence nationale le thème central de son discours.

Même si, excédé, Schoenhuber rejette toute comparaison avec le Front national, le programme des Républicains ressemble néanmoins comme un frère à celui qui a fait le succès du parti de Jean-Marie Le Pen: nationalisme étroit, xénophobie débridée et démagogie sur l'insécurité, la drogue, le sida. D'ailleurs, Handlos et les fondateurs originaux du parti avaient démissionné en 1985 précisément en reprochant à Schoenhuber de vouloir en faire un autre Front national.

Berlin, un terrain propice

Quoi qu'il en soit, en prônant l'expulsion immédiate des réfugiés dont la demande d'asile a été rejetée, la prison à vie pour les trafiquants de drogue, la priorité d'emploi aux Allemands et la priorité de logement aux Berlinois de longue date, le tract électoral des Républicains, ainsi qu'un spot télévisé carrément raciste, ont touché un nerf sensible.

En effet, dans cette mégapole encerclée de 2,1 millions d'habitants, la présence de quelque 260 000 étrangers (12,5 p. cent de la population), dont 118 000

Turcs, ne peut manquer de devenir pesante, alors la crise du logement et l'insécurité s'aggravent et que le taux de chômage atteint les 11 p. cent.

Autant de problèmes explosifs que le maire CDU sortant Eberhard Diepgen, populaire malgré un scandale immobilier et une affaire de surveillance policière, a bien sûr évité d'aborder lors de sa campagne, d'autant que les sondages ont tenu tout le temps sa réélection pour certaine, jusqu'à ce que le dimanche.

Pour le malheur de la coalition sortante, les électeurs berlinois ont de plus émis un incontestable vote de protestation contre des politiques fédérales, comme la réforme de l'assurance sociale et l'augmentation des impôts à la consommation, qui suscitent un profond mécontentement dans la population, ainsi que l'a reconnu le chancelier Kohl.

Les défis de Kohl

Devant un tel désaveu, qui n'a pas épargné d'ailleurs les libéraux (FDP), la presse et les milieux conservateurs ont aussitôt pointé du doigt le chancelier coupable d'avoir « négligé les électeurs conservateurs » et surtout Heiner Geissler, secrétaire général de la CDU, dont

« l'ouverture à gauche » a laissé le champ libre aux Républicains. D'où l'urgence nécessaire, selon eux, d'un repositionnement du parti sur la droite afin de récupérer les mécontents.

Cette question d'un changement de stratégie se pose en fait avec acuité depuis la mort de Franz-Josef Strauss, le flamboyant leader bavarois qui assurait à la coalition les voix les plus conservatrices. Maintenant, si la CDU les néglige — en tentant par exemple d'empêcher sur l'électorat libéral ou social-démocrate —, elles risquent de se porter sur des factions radicales, comme les Républicains ou l'Union populaire allemande (DVU) qui détient un siège à Brême depuis l'an dernier.

Les premières victimes d'un probable virage à droite risquent bien, selon *le Stuttgarter Zeitung*, d'être les étrangers vivant en RFA. M. Kohl a reconnu dès lundi que la question des rapports entre Allemands et immigrants — travailleurs immigrés, demandeurs d'asile politique et immigrants de souche allemande venus des pays de l'Est — « retrouvait une nouvelle urgence ».

Le président du groupe parlementaire CDU au Bundestag, Alfred Dregger, a été

plus explicite. « Nous n'acceptons plus qu'arrivent chez nous des étrangers qui ne sont pas menacés dans leur pays », a-t-il dit faisant allusion à ce que les responsables conservateurs estiment être l'abus du droit d'asile, garanti en RFA par la Constitution.

Cependant, fidèle à sa manière, le chancelier Kohl y regardera à deux fois avant d'agir. Il ne peut ignorer que tout durcissement de la politique d'asile, ou



Eberhard Diepgen

de la législation protégeant la sécurité des personnes et des biens, accentuera dangereusement les tensions au sein de la coalition avec l'allié libéral. Et il se souvient aussi qu'inquiet par les discours droitistes de la CDU, une partie de l'électorat avait reporté ses voix sur le FDP aux législatives de 1987.

Les frictions et divergences sont déjà assez nombreuses avec le parti du très populaire ministre des Affaires étrangères Hans Dietrich Genscher — avortement, sécurité intérieure, désarmement, principalement la modernisation des missiles nucléaires Lance de l'OTAN — sans en ajouter de nouvelles qui n'ont pas le soutien majoritaire de l'opinion.

Pendant ce temps, à gauche, le Parti social-démocrate (SPD) a certes confirmé dimanche la remontée amorcée l'an dernier, lorsqu'il avait arraché à la CDU le Land du Schleswig-Holstein.

Cependant, malgré ses victoires, le problème du SPD demeure entier: avec qui former une coalition gagnante au niveau fédéral si l'alliance avec les Verts paraît aussi impraticable qu'est exclue pour l'instant celle avec un FDP présidé par Otto Lamsdorff? Avec la CDU alors, comme à Berlin, dans le cadre d'une grande coalition pour conjurer la menace extrémiste?

Non, décidément, l'horizon électoral de 1990 n'est pas encore totalement bouché pour le chancelier Kohl. Et tout irait tellement mieux si les Républicains, qui se voient déjà la troisième force politique de RFA, se dégonflaient comme une baudruche lors des élections présidentielles de mai et européennes de juin.

Tapie dans la bouillabaisse complexe des municipales de Marseille

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

Collaboration spéciale

PARIS

Mises à part les ambitions de l'industriel Bernard Tapie, nouveau député de Marseille depuis dimanche dernier, une question fondamentale secoue le Vieux-Port: l'arrivée pétaradante du « golden boy », du patron du club de football (l'Olympique de Marseille — l'OM) est-elle de nature à clarifier l'imbroglio marseillais, ou au contraire à rajouter un nouvel élément de confusion?

Car, à quelque cinq semaines du premier tour des élections municipales (12 et 19 mars), la scène politique marseillaise ressemble à quelque fosse à serpents où les bestioles en question sont tellement emmêlées les unes aux autres qu'on ne distingue pratiquement plus rien de leurs affrontements. Et voilà qu'un nouveau combattant — de poids — tombe au milieu de cette empoignade: a-t-il l'intention de jouer les arbitres, ou au contraire d'éliminer tous ces encombrants reptiles? Bref, la star Bernard Tapie, 44 ans, et à qui presque tout réussit depuis dix ans, entend-il jouer à Marseille les « kingmakers », ou s'emparer de la couronne? On pencherait pour la première hypothèse, mais, même si près de l'échéance, personne ne jure de rien: décidément la politique marseillaise reste un cas à part en France.

Première affaire: la victoire de Tapie, dimanche dernier, dans cette élection partielle de la sixième circonscription. Lui-même, battu de 86 voix en juin dernier, avait fait appel de ce résultat pour irrégularités. Voilà maintenant qu'il gagne par 621 voix — et cette fois définitivement. Un exploit personnel et un événement.

Un exploit

Un exploit: Tapie, venu « au secours » de l'Olympique de Marseille il y a quatre ans, décide éga-

lement de se faire le défenseur de la deuxième ville de France menacée par l'extrême-droite de Jean-Marie Le Pen. Il se met donc au service du Parti socialiste (sans y adhérer). Michel Pezet, patron du PS dans la région et candidat à la mairie, lui attribue généreusement... la plus mauvaise circonscription possible. Celle où Jacques Chirac, pourtant pitoyable candidat à la présidence, vient de faire 54 p. cent des voix. Présentant la concurrence Tapie, le PS marseillais sabote en partie sa campagne, tandis que le Parti communiste fait ce qu'il peut pour le faire battre. Le soir du deuxième tour, Tapie est battu in extremis par quelques dizaines de voix. Assez suspects pour que le scrutin soit annulé.

Dimanche dernier, c'est un remake en plus difficile encore. L'épouvantail de l'extrême-droite s'est à moitié effondré, ce qui ne favorise pas un candidat de « gauche ». Si près des municipales, le candidat Michel Pezet redoute encore plus l'arrivée de Tapie. Les communistes sont plus hostiles que jamais (même si le père du « golden boy » était un ouvrier de la banlieue parisienne qui lisait « L'Humanité » — circonstance aggravante au contraire). Et enfin, cette « partielle » arrive au moment même où le pouvoir socialiste est empêtré jusqu'au cou dans les scandales financiers.

Dans les circonstances, la victoire de Bernard Tapie constitue un exploit personnel spectaculaire. Quand on connaît le poids médiatique du personnage (racheteur d'entreprises mais aussi producteur d'émission tv etc.) et des ambitions, cette irruption se compare à celle que ferait Yves Montand, ou que faisait il y a quinze ans Servan-Schreiber. Et lui est très jeune pour la moyenne de la classe politique française. Bref personne ne croit que le patron de l'OM, des piles Wonder, de la Vie Claire, s'est fait élire pour jouer les backbenchers à l'Assemblée nationale.



Gaston Defferre, maire de Marseille de 1953 jusqu'à sa mort en 1986. Et à droite, Bernard Tapie, nouveau député de Marseille depuis dimanche dernier.

Deuxième affaire: la mairie de Marseille, objet de toutes les convoitises en mars. Une sorte de fantôme collectif. Cette belle et vieille mairie tranquillement posée sur le Vieux-Port constitue un fantôme collectif.

Marseille, avec un million d'habitants, est la deuxième ville de France. Mais elle provoque et entretient dix fois plus de bruit et de fureur que Lyon, comparable en poids. Lyon — comme Paris — est une grande ville bourgeoise largement acquise à la droite. Marseille est un volcan permanent où droite et gauche sont à armes égales, et où les affrontements de clans viennent toujours tout compliquer. Par-dessus le marché, l'imposante figure de Gaston Defferre, maître de la mairie de 53 à sa mort en mai 86, a transformé Marseille en machine de guerre politique: avec dix p. cent (officiellement) des adhérents, la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône contrôle pratiquement les majorités au sein du PS. Et aujourd'hui le PS est sans conteste le parti dominant



en France. Le patron socialiste de Marseille n'est plus seulement le « kingmaker » du PS: c'est une vraie puissance face au gouvernement.

Tout à Marseille est extravagant. Le vieux « Gaston » — ministre de l'Intérieur à l'époque et donc maître des règles électorales — avait déjà sauvé sa mairie de justesse en 1983: un jugement de décapage lui avait permis de garder la majorité des sièges... alors qu'il avait perdu un peu de voix. Son adversaire de droite: Jean-Claude Gaudin, un modéré qui lui avait servi d'allié pendant les longues années où Defferre avait gouverné... en servant de rempart contre le très puissant Parti communiste.

Defferre vieillissant, il a des adjoints, des dauphins dont il change. Sa troisième femme, la romancière Edmonde Charles-Roux, a de l'influence. Un petit avocat éloquent, fort ambicieux, Michel Pezet, reçoit en cadeau le contrôle de la Fédération des Bouches-du-Rhône. Y place ses gens à lui, puis se dresse contre

son protecteur. Un soir de mai 86, le roi Defferre est mis en minorité par les « pezétistes ». Rentrant dans son appartement, il fait une chute, et meurt la nuit même d'une hémorragie cérébrale.

Pezet, qui avait été le dauphin, devient l'assassin de Defferre, le « Brutus ». On lui interdit l'accès de l'hôpital et des funérailles. La veuve Edmonde veille personnellement à la succession. C'est le peu connu docteur Vigouroux qui sera élu maire par le Conseil. C'était il y a trois ans, et Vigouroux passait pour un maire de transition. Mais le « petit marquis » Pezet tenait toujours l'appareil socialiste des Bouches-du-Rhône. Et il était évident qu'il se passerait quelque chose aux municipales de 89.

Or, des choses il s'en passe. À la Shakespeare. « Edmonde » est toujours sur les lieux pour célébrer la mémoire de « Gaston ». L'homme à tuer s'appelle Michel Pezet. Celui qui est chargé de lui barrer la route: le bon docteur Vigouroux, qui s'est d'ailleurs entre-temps trouvé du goût pour la politique — et qui est plutôt populaire. Donc il se représente à la mairie. Et Pezet se présente également, avec l'appui officiel du PS.

Car voilà: Vigouroux bénéficie, via « Edmonde », de l'appui officiel du président Mitterrand et quelques barons socialistes vénérant la mémoire de Defferre. De l'autre côté, Michel Pezet a joué ses cartes maîtresses: au moment de l'élection du « patron » du PS, l'été dernier, il a empêché l'élection de Laurent Fabius (soutenu par Mitterrand) et soutenu Pierre Mauroy... en échange de sa propre investiture à Marseille.

À quelques semaines du scrutin, la marmite marseillaise mijote donc une bouillabaisse particulièrement relevée, et forte en épices locales.

Il y a Michel Pezet, patron de la Fédération socialiste, député, brillant mais pas trop sympathique, ex-dauphin puis « tueur » de « Gaston ». Combat pour lui déci-

sif mais incertain: il a certes de bonnes chances de passer devant Vigouroux au premier tour des municipales et de le forcer à se rallier. Mais cette bataille fratricide — et sa propre personnalité — risquent de lui faire perdre contre la droite et Gaudin.

Il y a Robert Vigouroux, sympathique notable local, poussé par « Edmonde », plus discrètement par l'Élysée. On le voit mal en grand successeur de Defferre — d'ailleurs le compromis imaginé au sommet du PS était une candidature Vigouroux suivie d'une démission au profit de Pezet.

Il y a l'ancien premier adjoint de Defferre, c'est-à-dire le leader (mineur) de droite Jean-Claude Gaudin, qui espère profiter de la division du PS. Et va jusqu'à coiffer le fameux chapeau noir de « Gastonnet » pour essayer de capter l'héritage.

Lui-même a un problème majeur: celui de l'extrême-droite de Le Pen. S'il fait affaire avec elle, il perd des voix au centre. S'il l'antagonise, il perd sur sa droite. Il est vrai que Le Pen, des quelque 28 p. cent qu'il avait atteints à Marseille, semble en avoir déjà perdu la moitié. Et que le Parti communiste, jadis tout-puissant dans cette ville, a encore les moyens de nuire... au candidat socialiste. « A Marseille, disait Bernard Tapie, les ennemis de nos amis sont forcément nos amis. »

En tout cas, lui arrive tel Zorro dans cette bouillabaisse — ou partie de billard — déjà fort encombrée. Et, malgré le contrôle total de Pezet sur l'appareil socialiste local, il n'est pas interdit de penser que le « petit marquis » pourrait être invité à se retirer (en même temps que Vigouroux, donc « dans l'honneur ») pour laisser place à un « vrai » successeur de Defferre. En vérité, côté socialiste, on ne parait pas trop sur cette issue heureuse. Le « western » de Marseille devrait normalement se terminer sur un règlement de comptes généralisé.

André Bureau craint l'émasculatation du CRTC

■ Lundi dernier, le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, M. André Bureau, annonçait sa démission. Il quittera son poste au mois de mars, deux ans avant l'expiration de son mandat.

M. Bureau nous a accordé une longue entrevue jeudi après-midi à La Presse. Nous avons notamment discuté avec lui des motifs qui l'ont incité à démissionner pour effectuer un retour à l'entreprise privée et de certains dossiers chauds. D'abord les contraintes imposées au CRTC dans le cadre du projet de Loi C-136, projet qui pourrait bientôt revenir devant le Parlement sous une autre forme et par ailleurs, cette fois, par le nouveau ministre des Communications, Marcel Masse. Puis nous avons parlé de l'état de santé de la télévision au Québec et des télécommunications.



RAYMOND BERNATCHEZ

Pour ce qui est de son départ, M. Bureau a catégoriquement réaffirmé qu'il n'y avait aucun lien entre sa décision et la récente nomination de M. Masse aux Communications.

M. Bureau affirme qu'il a démissionné pour des raisons familiales, qu'il en avait assez de faire la navette entre Montréal et Ottawa, d'entretenir une maison dans la capitale fédérale et une autre dans la région montréalaise. «J'ai discuté de tout cela avec mon épouse, a-t-il dit. Pour poursuivre mon mandat au CRTC, il aurait fallu que nous vendions notre maison montréalaise pour en acheter une autre à Ottawa. Puisque mon mandat se terminait dans deux ans, nous avons préféré conserver notre demeure principale.

M. Bureau écarte toute possibilité d'accéder, pour ces raisons, à un poste dans la capitale fédérale. Il refuserait, par exemple, la présidence de la Société Radio-Canada si on la lui proposait.

Dans une lettre datée du 31 janvier 1989, André Bureau, en parlant de son départ, expliquait par ailleurs à ses collègues que «le moment était opportun, avant que ne s'amorce l'étude de propositions législatives nouvelles concernant la radiodiffusion et les télécommunications. Partir plus tard, possiblement au milieu du débat, aurait suscité des interprétations non conformes aux raisons véritables de mon retour au secteur privé.»

En langage clair, M. Bureau s'attend à ce que M. Masse dépose devant le Parlement fédéral une nouvelle Loi, inspirée du projet de Loi C-136, mort au feuillet lors du déclenchement des dernières élections fédérales.

Plus de pouvoir aux élus

Le projet de Loi C-136 contenait des mesures qui modifiaient



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Il refuserait la présidence de Radio-Canada si on la lui proposait

les prérogatives du CRTC et accordaient plus de pouvoirs aux élus. M. André Bureau s'y était opposé, lors des audiences de l'été dernier, et s'y oppose encore. Or nous pouvons présumer que des modalités similaires se retrouveront dans la refonte du projet de loi C-136.

«Les dispositions contenues dans le projet de loi C-136, a-t-il dit jeudi, compromettaient les pouvoirs du Conseil.

«Je reconnais au gouvernement le pouvoir d'intervenir avant d'élaborer dans la loi les grandes politiques que le Conseil devra suivre.»

Le mode de fonctionnement actuel n'est peut-être pas suffisamment souple. Il ne serait pas nécessairement mauvais que le gou-

vernement puisse introduire de nouvelles directives.

Mais, à son avis, les balises n'étaient pas clairement établies et il n'y avait pas de mécanisme de sécurité contre d'éventuelles interventions abusives du gouvernement.

Ce qui inquiète davantage le président sortant du CRTC, c'est le fait que les hommes politiques pourraient également intervenir après les audiences du Conseil en renversant sa décision aussi bien que celle d'un tribunal d'appel, en invoquant l'intérêt national.

«Je ne prétends pas que ce gouvernement soit mieux ou pire qu'un autre. Je dis, prenons nos précautions parce qu'un jour ce pourrait être tenté pour un gouvernement de profiter de cette ouverture pour intervenir.»

André Bureau a rappelé dans quelles conditions le CRCT avait été créé. Avant 1968, c'est le gouvernement qui attribuait les licences (permis d'exploitation) aux radiodiffuseurs. Des pressions indues se sont exercées sur certains hommes politiques et il y a eu des scandales. Le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes a donc été institué pour confier ces responsabilités à un organisme indépendant du pouvoir politique.

Si les dispositions contenues dans le projet de loi C-136 reviennent dans le prochain projet de loi déposé par le ministre Masse, les hommes politiques retrouveraient donc théoriquement, et pratiquement s'ils le désirent, une partie des «pouvoirs» perdus en 1968 avec les risques que cela comporte.

La venue de TQS n'a pas affaibli l'industrie de la radiodiffusion au Québec

RAYMOND BERNATCHEZ

Le président du CRTC, M. André Bureau, a nié catégoriquement que l'octroi de licences ou permis d'exploitations à Télévision Quatre Saisons ainsi qu'à certains canaux spécialisés de câble-distribution ait eu pour effet d'affaiblir l'industrie de la radiodiffusion au Québec.

«Nous ne sommes pas infaillibles et il est possible que nous ayons fait des erreurs en accordant par exemple un permis à tel groupe plutôt qu'à un autre. Mais la création de Quatre Saisons n'est pas une erreur et j'en suis plutôt fier.»

Selon M. Bureau, si le CRTC avait refusé un permis d'exploitation à TQS c'est une nouvelle chaîne anglophone qui aurait pu s'implanter dans la région de Montréal. Tout en évitant de se prononcer sur la programmation de Quatre Saisons, le président du CRTC a soutenu que cette station avait stimulé les chaînes concurrentes avec certaines émissions, *Caméra 89* par exemple, et permis à ses jeunes gens de faire leurs premières armes à la télévision.

M. André Bureau admet qu'il y a une situation nouvelle et que l'on constate une fragmentation des auditoires et des recettes publicitaires mais il attribue ce fait à la concurrence intensive de Télé-Métropole et Radio-Canada.

«Télé-Métropole, a-t-il dit n'avait aucun «back-up». Elle n'avait jamais été dans un état de concurrence et exerçait un quasi monopole dans le secteur privé.» Avec l'arrivée de Télévision Quatre Saisons et le réaménagement qui a suivi l'acquisition de T.M. par le groupe Vidéotron, il y a eu un effet de panique et Télé-Métropole a baissé sa carte de tarifs publicitaires. Les agences de publicité se sont précipitées sur «l'aubaine» et ont acheté toutes les pauses disponibles de sorte que, pour un certain temps encore, le revenu publicitaire de T.M. seront sous-évalués. Voilà pourquoi Télé-Métropole ne serait pas parvenue à générer plus de revenus ces derniers mois.

«Radio-Canada a réagi de la façon contraire, a souligné André Bureau. La Société augmente ses tarifs de 20 p. cent depuis trois ans. Elle a donc effectué une ponction dans la tarte francophone.»

André Bureau a déclaré qu'il

Il semble injuste d'imposer aux radiodiffuseurs privés un concurrent subventionné.

avait «très peur de ce qui va arriver à Radio-Canada» si la Société d'État persiste à augmenter son financement à même les revenus publicitaires.

«Il y a d'abord un impact dans le marché publicitaire. Puis un impact au niveau des programmes. Il y a de grandes émissions culturelles sur les tablettes parce qu'on ne trouve pas les revenus publicitaires pour les mettre en ondes. Et le jour où Radio-Canada ne fera plus ce genre d'émissions, qui va les faire?»

«Troisièmement, il y a le danger que le gouvernement fédéral se disent bravo, on arrête les subventions là où elles sont et le reste ils iront le chercher dans les coffrets des annonceurs.»

Devant le Comité parlementaire qui étudiait le projet de loi C-136, l'été dernier, M. Bureau avait déclaré: «Il semble injuste d'imposer aux radiodiffuseurs privés un concurrent subventionné, et cela pourrait compromettre la légitimité du financement public de Radio-Canada.»

Lors de notre rencontre de jeudi dernier, le président du CRTC a reconnu la paternité de ses propos et a maintenu sa position.

«Il y a un danger très grand pour que notre télévision de services publics ne soit plus ce qu'elle est. Il faut que l'on arrête cette ponction commerciale.»

«Je prends pour acquis que la gestion de Radio-Canada est raisonnable et je me demande si le gouvernement veut que Radio-Canada continue à avoir le même mandat. Ou bien le gouvernement doit décider que c'est une télévision complémentaire et réduire son budget en conséquence. Le gouvernement doit décider du mandat et des fonds. Radio-Canada n'a plus les moyens de remplir un mandat aussi large. Si le gouvernement peut prouver que Radio-Canada n'est pas gérée convenablement cela pourrait également avoir un effet sur ses décisions. Le problème c'est qu'il n'y a personne actuellement pour trancher le débat.»

Radio-Québec

De Radio-Québec qui subit une érosion de son auditoire pour les émissions destinées à la jeunesse depuis la venue du Canal Famille, M. André Bureau a dit ce qui suit: «A Radio-Québec ils ont voulu s'imposer dans les heures de grande écoute en soirée pour profiter également des revenus publicitaires. Ils ont négligé leurs émissions jeunesse et tout ce qu'ils ont à proposer maintenant c'est *Passé-Partout*.»

«J'admets qu'il y a eu beaucoup de changements récemment et il faudra un certain temps pour absorber tout cela. Mais je suis convaincu que dans très peu de temps ce sont les radiodiffuseurs, les producteurs et les téléspectateurs qui en bénéficieront parce qu'il se créera chez nous de grands centres de production.»

En communications téléphoniques, le président du CRTC est favorable à la concurrence



GILBERT LAVOIE

Le président du CRTC, M. André Bureau, se dit favorable à l'instauration de la concurrence dans le domaine des communications téléphoniques même si cela devait entraîner une légère hausse du coût des appels locaux.

«Personnellement, je pense qu'il y a de grands avantages à ce qu'il y ait plus qu'un fournisseur de services de télécommunications», a déclaré M. Bureau en entrevue à La Presse.

Il a rappelé que les tarifs locaux du téléphone ont été gelés à leur niveau de 1983 par le CRTC et que le coût des interurbains a été réduit de 25 à 35 p. cent.

«Si on fait la preuve qu'il y a tellement d'avantages à la concurrence que ça vaut la peine de la permettre et si cela provoque une hausse de trois à cinq p. cent dans les tarifs locaux, ça ne m'apparaît pas être un drame profond.»

La possibilité que l'on mette fin au monopole actuel dans les communications téléphoniques est revenue la semaine dernière lors que le CNCP a annoncé qu'il ferait une nouvelle demande au CRTC pour obtenir le droit d'opérer un deuxième réseau au pays. Le CRTC avait rejeté une telle demande en 1985.

M. Bureau a expliqué que la concurrence réduirait les profits de Bell Canada dans les appels

interurbains et pourrait la forcer à hausser le coût des appels locaux.

De plus, le nouveau concurrent de Bell pourrait choisir de ne servir que les grands marchés comme Montréal et Toronto. M. Bureau pense qu'advenant une telle situation, le concurrent devrait offrir des mesures compensatoires pour permettre à Bell Canada d'offrir des services de même qualité et au même prix aux régions périphériques.

«Quand on a dit non à CNCP il y a trois ans, c'est parce qu'on n'avait pas trouvé ces mécanismes de compensation de façon suffisante dans leur demande. On ne savait pas quel serait leur plan de développement, jusqu'où ils iraient, s'ils feraient juste Montréal, Toronto, Ottawa, ou bien s'ils offriraient le service de façon universelle, et sur une période de combien d'années», a expliqué M. Bureau. «Alors c'est tout ça qu'il va falloir évaluer. Ça prend donc un plan très détaillé qui tienne compte de ces problèmes là.»

Selon lui, le véritable débat public ne débutera pas avant le printemps de 1990, si débat il y a. «Les procédures, la preuve, cela implique beaucoup de monde, les associations de consommateurs, les personnes âgées, les utilisateurs de téléphones d'affaires, les provinces, les compagnies de téléphone. Tout le monde va être là. Ça va être une très grosse affaire.»

M. Bureau a révélé que le ministre intérimaire des communications, M. Lowell Murray, a reçu le 12 décembre un rapport sur le sujet préparé en collaboration

La concurrence réduirait les profits de Bell Canada dans les appels interurbains

avec les organismes de réglementation des autres provinces.»

«Il n'y a rien d'absolument définitif dans le rapport. Ça va servir à tout le monde, aux adversaires comme aux partisans de la demande du CNCP», a-t-il indiqué.

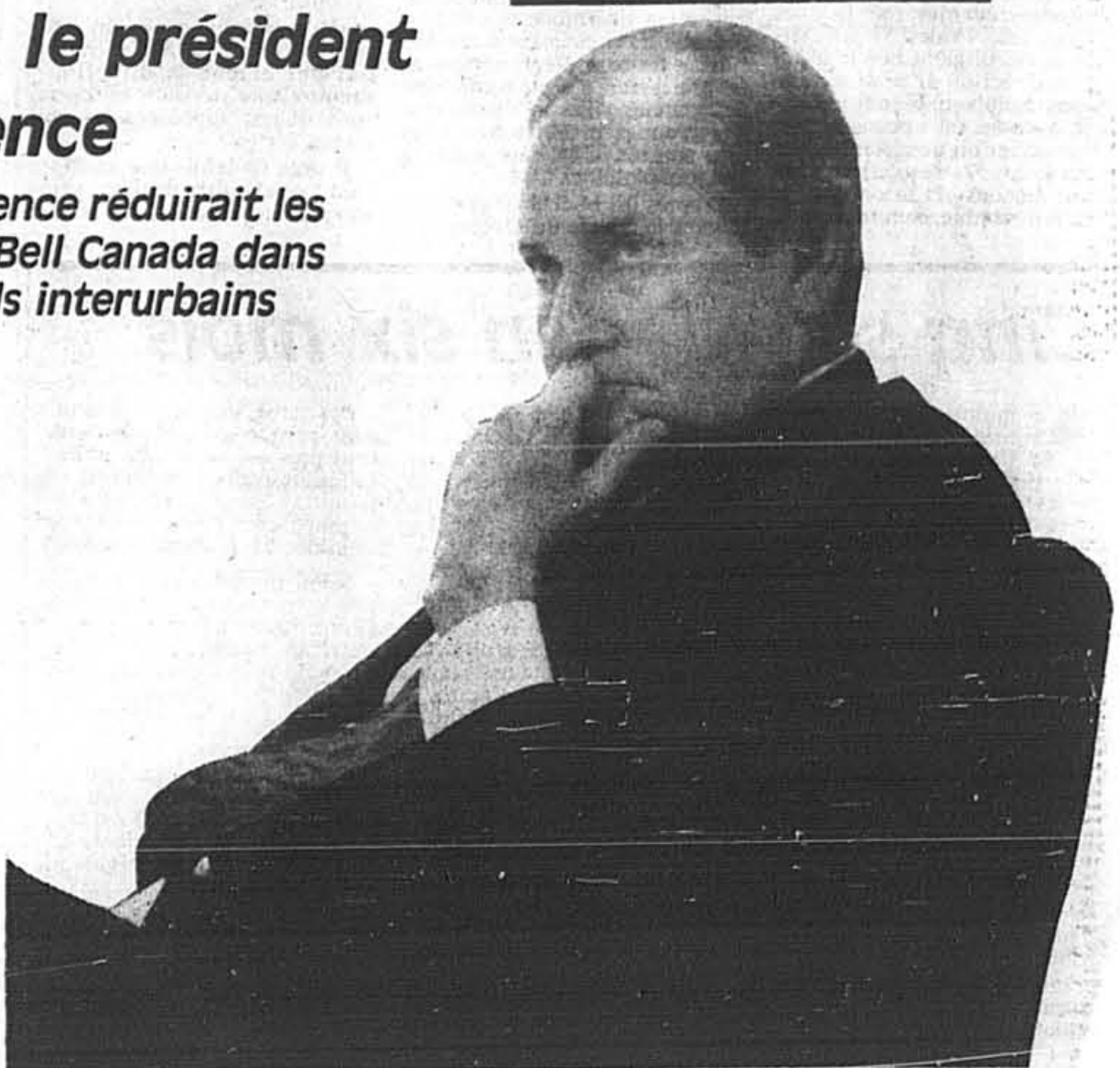
Il a dit que plusieurs analyses montrent des avantages macroéconomiques importants à la concurrence dans les télécommunications.

«Les recherches avancent beaucoup plus vite, le développement des équipements avance beaucoup plus vite, les questions de mise en marché, l'impact sur les entreprises. Si un concurrent peut offrir un taux beaucoup plus bas aux compagnies, ça représente un facteur important qui peut faire la différence entre la rentabilité et la non-profitabilité.»

L'autre grand débat sur le téléphone concerne la juridiction. Actuellement, le fédéral exerce sa juridiction en cette matière au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans certaines provinces, comme le Manitoba, la compagnie de téléphone appartient au gouvernement qui en fait un véritable outil de développement économique, tout comme l'Hydro-Québec au Québec.

Or on attend un jugement de la Cour suprême qui pourrait bien reconnaître la juridiction du fédéral. Selon M. Bureau, Ottawa



devrait alors déléguer cette juridiction à la condition que les provinces acceptent d'uniformiser les accès aux pourvoyeurs de services comme les compagnies de téléphones cellulaires.

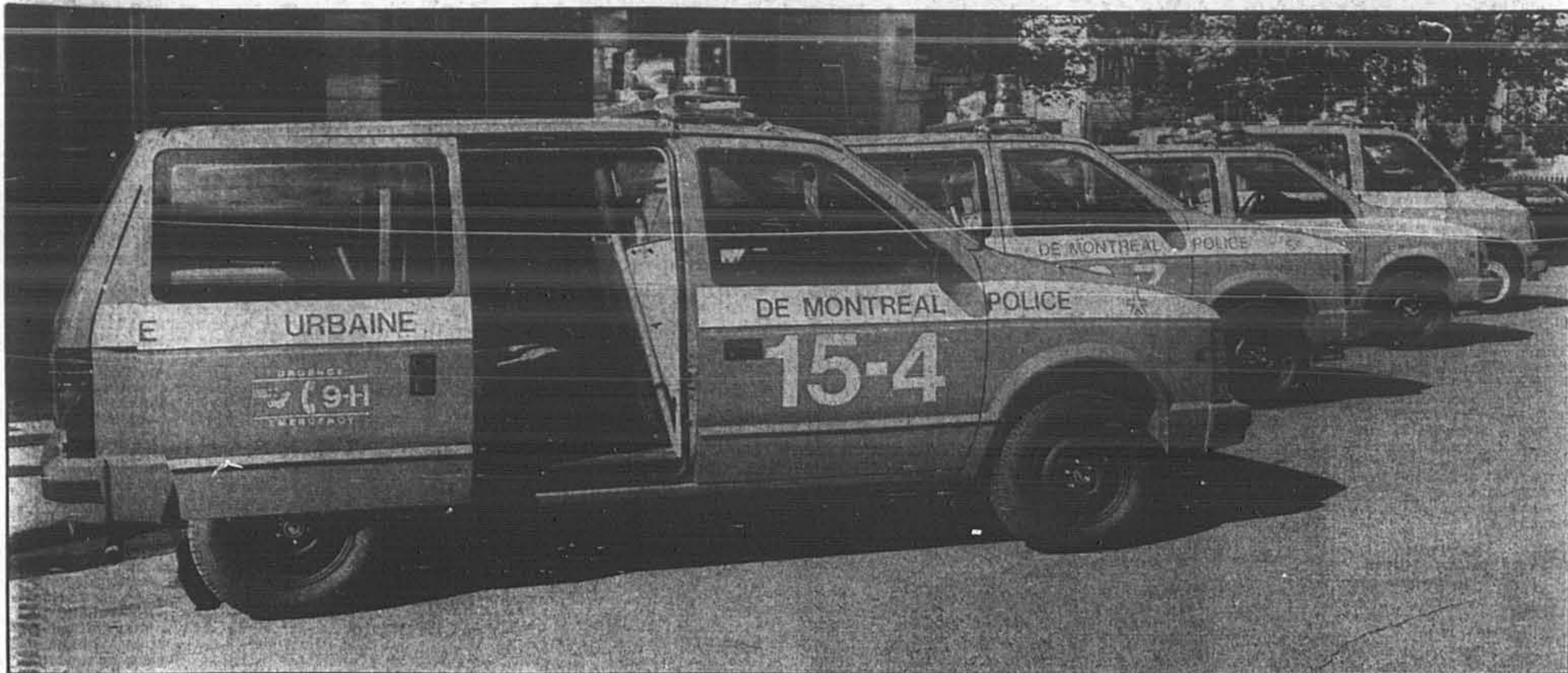
Le président du CRTC a expliqué que le développement d'une technologie canadienne en ce domaine est directement liée à un

accès uniforme au marché de toutes les provinces pour les pourvoyeurs.

«Si on accepte le morcellement du marché, il n'y a que les américains qui auront les moyens d'offrir des services d'une province à l'autre. C'est dans ce sens là qu'il y a urgence à ce que l'on trouve une formule donnant un accès gé-

néralisé aux canadiens.»

M. Bureau a ajouté que s'il n'y a pas entente avec les provinces, Ottawa pourrait demander au CRTC d'intervenir. «Pourquoi ne pas permettre à un tribunal, comme le CRTC, d'établir une règle qui va être applicable à tout le monde, indépendamment de la juridiction?», a-t-il conclu.



Un officier propose des solutions aux malheurs des policiers



GILLES ST-JEAN

Beaucoup de membres du Service de police de la CUM semblent non seulement stressés mais frustrés et malheureux, à cause d'abord de la nature de leur travail, bien sûr, mais aussi de facteurs propres à leur service de police, dont sa direction.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est que les griefs des policiers sont reconnus dans un mémoire de maîtrise en administration publique soumis l'automne dernier par M. Jacques Duchesneau, directeur de la division du crime organisé au SPCUM, un cadre policier qui a circonscrit les facteurs de stress et qui propose des solutions.

À la lumière d'interviews faites le printemps dernier auprès d'un échantillon très représentatif de 53 agents travaillant partout dans la CUM, M. Duchesneau a constaté que le stress imposé aux policiers avait plusieurs causes principales: la société, les tribunaux, le matériel qui leur est fourni, leurs horaires de travail et la direction même du service.

Pas d'appui

Au cours de l'enquête faite le printemps dernier par Jacques Duchesneau, 44 des 53 policiers interviewés disaient que la façon dont la direction du service traite ses agents, lorsqu'ils sont injustement accusés, est «passablement mauvaise car on ne ressent aucun appui». Et 37 trouvaient «pas bonne du tout» la façon dont la direction semble comprendre et

se soucier des problèmes des patrouilleurs.

Rappelons toutefois que ces interviews étaient faites à un moment où l'affaire Griffin-Gosset (novembre 1987) était encore toute chaude dans les mémoires. Les récriminations des policiers à ce sujet ont trouvé écho à plusieurs reprises dans le public.

Plusieurs policiers ont eu le moral à plat à cause du sort fait à Allan Gosset, acquitté d'homicide involontaire par un tribunal mais congédié sur la recommandation de la Commission de police par le directeur démissionnaire du service, M. Roland Bourget. Certains estiment que la direction a cédé aux pressions des minorités et des médias qui exigeaient la tête de Gosset.

La Fraternité (syndicat) des policiers a également protesté contre l'absence de «justice naturelle» dans les procédures disciplinaires contre ses membres, par exemple les suspensions sans salaire en attendant leur procès devant les tribunaux.

La Fraternité a aussi reproché à la direction de M. Bourget de ne pas communiquer suffisamment avec la base, gouvernant selon la règle du «crois ou meurs».

C'est connu

Le fait que les policiers soient plus stressés que la moyenne des gens ne représente pas une grande découverte: des études le disent depuis plusieurs années. En fait, selon une étude américaine récente, les policiers d'outre-45e suivent les contrôleurs aériens et les professeurs d'école secondaire des grandes villes au classement des groupes professionnels les plus stressés. C'est sans doute à peu près pareil ici.

D'après M. Michel Oligny, policier à la Sûreté du Québec qui

détient une maîtrise en travail social et qui enseigne à l'Institut de police du Québec, on divorce de deux à quatre fois plus qu'ailleurs, chez les policiers, et on se suicide six fois plus (les policiers ont des armes à leur disposition).

M. Oligny peut citer par cœur des études qui étayaient ces conclusions et d'autres calamités comme le taux d'alcoolisme élevé et les problèmes de violence conjugale (seuls les médecins battent plus leurs femmes que les policiers, paraît-il).

Il explique, pendant des conférences à l'intention des policiers et des membres de leurs familles, que le stress causé par le travail déborde dans la vie au foyer des policiers.

Michel Oligny recommande à ses confrères de changer leurs attitudes, d'être moins machos et de discuter davantage de ce qu'ils ressentent, s'ils ne veulent pas que le stress les conduise au burn-out et au suicide.

Solutions «structurelles»

Jacques Duchesneau innove, lui, dans les limites du SPCUM, en proposant des éléments de solutions «structurelles» propres au service, le plus important corps de police municipal du Québec.

Ainsi, il reconnaît la nécessité d'améliorer la consultation de la base dans la prise de décisions qui la concernent.

«Il semble y avoir un écart énorme entre les vraies raisons qui ont amené la direction à prendre une décision et les raisons qu'on suppose les policiers», écrit-il.

Il note toutefois une amélioration à ce chapitre depuis quelque temps: la direction des opéra-



M. Jacques Duchesneau, directeur de la division du crime organisé au SPCUM

tions rencontre régulièrement les responsables des patrouilleurs et des enquêteurs et fait le point avec eux.

M. Duchesneau écrit que les chargés de relève (lieutenants responsables de groupes de patrouilleurs) qu'il a rencontrés ont semblé apprécier cette initiative du directeur des opérations Alain St-Germain (en bonne posture pour devenir le prochain directeur du SPCUM, selon plusieurs observateurs).

M. Duchesneau recommande en outre la réduction de la paperasse inutile. Par exemple, certains lieutenants déploient, lors de conversations privées, de devoir remplir un rapport d'activités à tous les deux mois; ils pensent qu'un rapport trimestriel suffirait et sauverait temps et argent au service.

Matériel défectueux

Une des causes de frustration des policiers interviewés par M. Duchesneau touchait le matériel qu'on leur fournit: ainsi les femmes policiers n'ont toujours pas l'uniforme seyant et confortable auquel elles semblent s'attendre depuis des années.

De plus, les talkies-walkies du service, dont on disait qu'ils étaient fiables et solides parce qu'ils avaient été conçus pour un usage militaire, se sont révélés très décevants, selon M. Duchesneau. Plus de 60 p. cent des agents qu'il a interviewés notaient du reste que leur équipement radio avait besoin de beaucoup de réparations et d'améliorations (les autos-patrouille doivent toutefois être équipées d'écrans cathodiques d'ici à la fin de l'année).

Il recommande qu'on analyse les procédures génératrices de stress, qu'on mette sur pied une

politique de plan de carrière qui permettrait à tous d'aspirer à l'avancement, ainsi qu'un programme permanent de formation pour les patrouilleurs.

Il suggère la création d'une équipe de nuit permanente, en remplacement du système actuel de rotation à cinq groupes sur 35 jours (le changement constant d'horaire est reconnu comme un facteur de stress). M. Duchesneau suggère encore un programme d'information pour redorer l'image des policiers dans la population, qui «exprime peu son respect» envers les agents.

Réduction du stress

D'autre part, M. Duchesneau recommande cinq mesures susceptibles d'aider les policiers à réduire leur stress:

- un programme de formation;
- un programme en vertu duquel les policiers pourraient discuter de leurs problèmes avec des confrères («peer counseling» en anglais), comme on le fait par exemple à Boston, où des agents détachés du service ou bénévoles rencontrent en-dehors du poste leurs camarades qui vivent des difficultés;
- des séminaires à l'intention des conjoints, comme le fait Michel Oligny, afin de les informer ce que vivent les policiers et leur montrer des solutions;
- un programme amélioré d'aide au personnel, moins collé sur le service de police: beaucoup de policiers ne demandent pas l'aide offerte par le service parce qu'ils ont peur que cela soit interprété comme un signe de faiblesse et d'inaptitude;
- un programme d'amélioration de la santé par le conditionnement physique et la nutrition. C'est que les blagues sur les Dun-

kin Donuts ne sont pas tout à fait sans fondement: les policiers ne disposent que d'une demi-heure pour manger et se nourrissent souvent vite et mal, engloutissent du fast-food et buvant apparemment pas mal de café...

Les tribunaux

Beaucoup de policiers sont frustrés parce qu'ils considèrent que les tribunaux restreignent leurs pouvoirs; ils en viennent à se désillusionner après avoir consacré de l'énergie et du temps à arrêter quelqu'un qui sera relâché ou condamné (s'il l'est) à une sentence insignifiante.

M. Duchesneau recommande à ce propos que les policiers ne soient appelés à témoigner que lorsqu'ils travaillent de jour (comme à New York). Présentement, ils doivent, souvent, passer la journée au tribunal entre deux quarts de travail. Il suggère aussi qu'on les renseigne mieux sur les jugements portant à conséquence, ainsi que sur les lois et les cours.

Il conclut en soulignant que bien qu'elle paraisse sombre, la situation n'est pas désespérée.

«La tendance au désengagement chez les policiers est évidente, mais ne traduit pas un manque d'idéaux. Les policiers qui finissent par ressembler à des tanks tant ils ont accumulé de défenses et de blindages sont, généralement, les plus concernés par les souffrances des gens. Ils ne sont pas fiers des mauvaises excuses qu'ils s'inventent mais leur survie en dépend.

«Ils n'ont pas abdiqué: ils ont tout simplement besoin d'être guidés dans la gestion de leur stress. Une démarche concrète de la direction dans ce domaine aura pour effet de changer les policiers malheureux en policiers heureux», écrit-il.

Cinq suicides en six mois

À moins cinq policiers se sont suicidés entre janvier et juin 1988 dans la région de Montréal. Deux à la CUM, un à la SQ et deux dans un même service de banlieue qui compte moins de 300 membres, a appris *La Presse*. Dans tous les cas, sauf un où trop peu d'informations sont disponibles, il semble que leur travail y ait été pour quelque chose.

À la CUM, un des policiers qui se sont donné la mort avait 56 ans et 36 ans de service; quelques semaines avant sa mort, il avait été pris à fouiller dans l'argent perçu par la cour municipale à laquelle il avait été assigné. Le juge qui a entendu le cas a refusé sa proposition de rembourser et d'effacer l'affaire; l'agent s'est tiré une balle dans la tête avec une arme personnelle.

L'autre, une femme, avait quelques années de service à peine. Elle s'est tuée le matin du 1^{er} janvier, tout près de son auto-patrouille stationnée dans une rue tranquille de l'est de la métropole. Elle s'est donnée la mort avec son arme de service, d'une balle à la tête. Le raison: des confrères masculins avaient apparemment refusé de lui souhaiter la bonne année...

Culpabilité

Le premier policier de la ban-

lieue s'est tué dans le centre-ville de Montréal, au début de mars. L'homme, dans la jeune trentaine et qui comptait près de 10 ans de service, a laissé une lettre où il s'attribuait tous les péchés du monde, dont la responsabilité d'avoir participé à une chaîne de lettres voilà quelques années.

Le contenu de la lettre, la culpabilité débridée qui en émane, montrent son état d'âme: il s'attribuait même une faute professionnelle commise par des confrères peu avant sa mort!

Selon un de ses confrères, ce policier était l'exemple parfait du «gars qui ne donne pas de trouble»: ponctuel, propre, obéissant, discipliné, ce n'était pas un leader mais l'exécutant dont rêvent tous les supérieurs du monde. Il n'avait pas d'amis intimes et ne fréquentait ses confrères que très peu. En dehors du service, il semblait très tranquille. Il n'était pas marié.

Divorce imminent

Son confrère, qui s'est suicidé en mai, lui aussi avec son arme de service, est allé sur la tombe de son père, dans un petit cimetière de campagne. Il a vidé quelques bières qu'il avait apportées et s'est tiré une balle à la tête.

Il a laissé une lettre demandant pardon de son geste aux confrères qui devraient annoncer la nouvelle à sa famille et faire une enquête. La cause de sa mort semble être un divorce imminent. Il n'avait pas 40 ans.

Selon un camarade, ce policier-là était tout le contraire de l'autre agent qui s'est suicidé: c'était un leader sans grade, un revendicateur mais aussi quelqu'un de très dynamique dans son travail, un homme très populaire.

D'après leur collègue, aucun des deux hommes n'avait de comportement à problème, tant au travail qu'à l'extérieur: ils n'étaient pas de gros buveurs ni des «cotourilleux».

Mais aucun ne semble avoir parlé de ses problèmes à qui que ce soit...

Quant au policier de la SQ, *La Presse* en sait peu de chose. Il était apparemment très déprimé depuis quelques mois. Il vivait avec un camarade de travail qui, dit-on, tentait de veiller sur lui. Il s'est suicidé d'une balle à la tête.

De dire le policier de banlieue: «Les gars ont le moyen le plus facile: ils ont une arme à la ceinture. Et ils savent comment faire pour ne pas se manquer: une balle dans le palais...»

Faut-il vraiment être une sorte de surhomme pour devenir chef de police en 1989?

N.D.L.R. — À l'occasion de la nomination prochaine d'un nouveau directeur au service de police de la Communauté urbaine de Montréal, en remplacement du directeur démissionnaire, M. Roland Bourget, *La Presse* brosse le profil de l'homme et des qualités qu'il devrait posséder pour occuper un tel poste. Toutes les personnes interrogées ont tenu à souligner que leurs commentaires concernent la nomination d'un directeur de police, surtout au Québec, et que les qualités exigées à Montréal doivent également s'appliquer à l'ensemble des villes.

FLORIAN BERNARD

Parfait gestionnaire, spécialiste en techniques policières, sociologue, expert en relations de travail, communicateur, administrateur, telles sont quelques-unes des qualités essentielles que doit posséder un directeur de police, en 1989, dans n'importe quelle ville du Québec, particulièrement à Montréal.

tentative d'ingérence politique dans les opérations policières. « Un directeur de police occupe l'un des postes les plus indépendants qui soient. Pour cette raison, il doit posséder, à un très haut niveau, des qualités profondes de jugement. Il n'a pas le droit de commettre une erreur. Il doit s'entourer de collaborateurs fiables, efficaces et intègres. Il doit répondre de ceux dont il fait ses adjoints. Mais il doit veiller, en même temps, à ne pas se glorifier ni à abuser, de quelque façon que ce soit, de sa toute-puissance et des pouvoirs très étendus que lui accorde la société ».

M. Ryan insiste également sur la transparence et l'esprit d'ouverture que doit afficher un directeur de police. « Le Québec a beaucoup évolué. La direction d'un service de police n'est plus une affaire secrète. Ce n'est plus une sorte de caste militaire comme il y a vingt ans. Les objectifs de la police doivent être connus. Les citoyens ont parfaitement le droit de savoir ce qui se passe. Un directeur de police doit être un communicateur compétent à tous les niveaux, autant pour ses hommes que pour le public en général. Il doit faire preuve d'une grande franchise, même lorsque la vérité n'est pas flatteuse pour son service. Sur ce plan, le directeur Roland Bourget a donné l'exemple ».

Enfin, M. Ryan estime qu'un directeur de police doit être un agent de paix sociale entre les divers groupes et ethnies qui composent la société. Il doit être profondément conscient de l'égalité des droits de tous les citoyens, peu importe la couleur de leur peau, leurs croyances religieuses et leurs opinions.

Compétence et inspiration

Pour le président de la Fédération des policiers du Québec, M. Jean-Guy Roch, policier à Beloeil, un directeur de police doit d'abord être un homme extrêmement compétent et une source d'inspiration et de motivation pour ses hommes. « Nul n'ignore les frustrations, les angoisses, le burn-out dont sont souvent victimes les policiers. Chaque fois qu'un tribunal, faute d'une preuve technique absolue ou à cause de certaines fautes de procédure, relâche un criminel, les policiers qui ont fait l'enquête se sentent coupables et responsables. Ils ont alors besoin qu'on leur remonte le moral. Un bon directeur de police doit être capable de renouveler l'enthousiasme et de stimuler l'énergie de ses hommes. Un policier n'est ni un robot insensible, ni un microsillon qui rejoue sans cesse la même rengaine. C'est un homme sensible qui a besoin d'encouragement. Le directeur de police doit travailler en équipe avec ses hommes et être leur leader sur tous les plans ».

M. Roch souligne que certains policiers ont souvent l'impression, à tort ou à raison, que leur directeur est de collusion avec les



M. Roland Bourget, démissionnaire, directeur actuel de police de la CUM

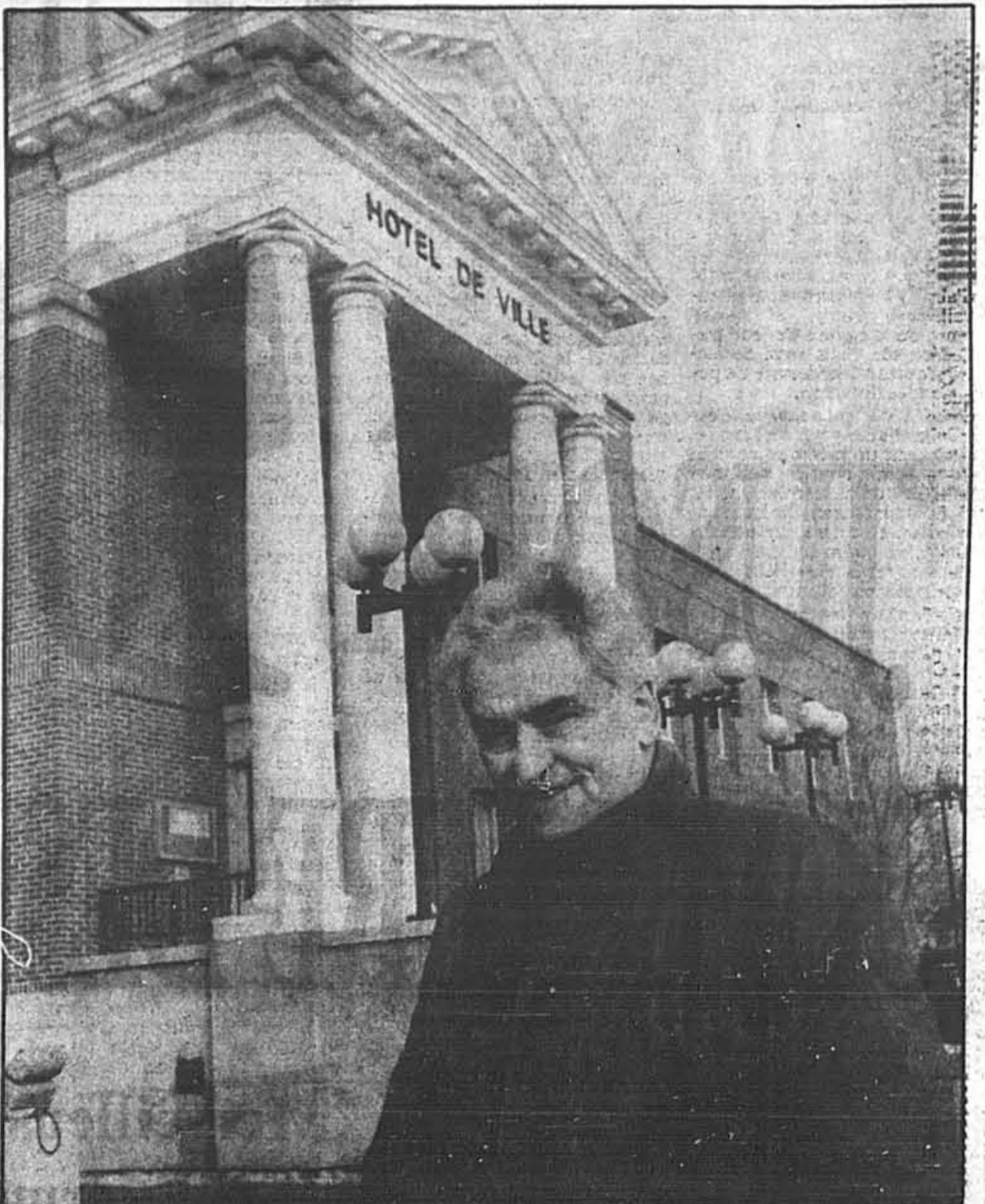
PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

élus ou les politiciens et qu'il ne prend pas l'intérêt de ses hommes. « Ce sont de telles impressions qui sapent le moral d'un service d'un police. Pour nous, le directeur idéal est celui qui entretient un dialogue fructueux avec les élus, mais qui se porte toujours à la défense de son service et de ses hommes ».

Abnégation

Ancien membre de l'état-major de la police de la CUM, et maintenant directeur du service de police de Trois-Rivières, M. Gérard Cholette, reconnu pour son franc-parler, souligne d'emblée qu'en 1989, un directeur de police doit posséder une bonne dose d'abnégation et d'humilité. « De nos jours, que ce soit à Trois-Rivières ou à Montréal, ou ailleurs, un directeur de police doit composer, quotidiennement, avec toutes sortes d'éléments, souvent contradictoires et opposés; des citoyens qui se croient au-dessus des lois, des syndiqués, des minorités, des élus. Le directeur est souvent un homme terriblement seul dans la foule. Au moindre pépin, c'est lui qui écope. Tout lui retombe sur les épaules. Il doit donc être très fort, moralement, et posséder une volonté à toute épreuve. Je suis en train de relire *Police et Politique*, écrit par Guy Tardif en 1974. Dieu que ça n'a pas changé en quinze ans! »

Un directeur de police doit également, selon M. Cholette, être capable de s'adapter rapidement à une société où le crime ne cesse d'évoluer et de se perfectionner. « Il y a vingt ans, on ne parlait pas encore de crimes liés à l'environnement, ni de crimes liés aux ordinateurs. Au moment où l'on croyait avoir à peu près circonscrit les ravages causés par la drogue chez les jeunes, on découvre qu'une nouvelle substance, extrêmement nocive, le crack, s'introduit à portes ouvertes dans les écoles et les lieux fréquentés par nos enfants. Le nombre de crimes et de criminels augmente sans cesse, alors que nos effectifs plafonnent et que nos budgets soulèvent les hauts cris. Voilà la réalité quotidienne d'un directeur de police en 1989, au Québec ».



M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord, et ancien président du conseil de sécurité publique de la CUM

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse



M. Normand Bergeron, président de l'Association des directeurs de police du Québec.



M. Gérard Cholette, ancien membre de l'état-major de la police de la CUM, et maintenant directeur du service de police de Trois-Rivières

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

C'EST LA JOURNÉE DES

PRIX FOUS!

LUNDI

JUSQU'À 50% DE RABAIS

OUVERTURE DES MAGASINS À 11 H

Merveilleuses aubaines!

- Énormes rabais!
- Liquidations à profusion!
- Rabais sur de nombreux articles déjà en solde!

UN JOUR SEULEMENT: LE LUNDI 6 FÉVRIER

Tous les magasins la Baie et Simpson ouvriront à 11 h ce matin-là, le temps d'étiqueter la marchandise en solde. Ensuite, c'est le moment de la découverte des aubaines dans tous les rayons! Soyez parmi les premiers à profiter des rabais! La marchandise peut varier selon le magasin. Marchandise disponible jusqu'à épuisement des stocks.

Hâtez-vous!

Les bons d'achat différés ne sont pas acceptés pour la marchandise en solde.

CE FESTIVAL DE LIQUIDATIONS EST À NE PAS MANQUER!



Profitez aussi de la journée des Prix fous à nos magasins Simpson de Pointe-Claire, des Galeries d'Anjou et du Carrefour Laval.

